

mercredi 15 octobre 2008

Code de l'environnement
Version consolidée au 1 octobre 2008

- Partie législative
- Livre Ier : Dispositions communes.
- Titre Ier : Principes généraux. ([Articles L110-1 à L110-2](#))
- Titre II : Information et participation des citoyens.
- Chapitre Ier : Participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.
- Section 1 : Missions de la Commission nationale du débat public Champ d'application et objet du débat public. ([Articles L121-1 à L121-2](#))
- Section 2 : Composition et fonctionnement de la Commission nationale du débat public. ([Articles L121-3 à L121-7](#))
- Section 3 : Organisation du débat public. ([Articles L121-8 à L121-15](#))
- Chapitre II : Evaluation environnementale.
- Section 1 : Etudes d'impact des travaux et projets d'aménagement. ([Articles L122-1 à L122-3](#))
- Section 2 : Evaluation de certains plans et documents ayant une incidence notable sur l'environnement. ([Articles L122-4 à L122-11](#))
- Chapitre III : Enquêtes publiques relatives aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.
- Section 1 : Champ d'application et objet de l'enquête publique. ([Articles L123-1 à L123-3](#))
- Section 2 : Procédure et déroulement de l'enquête publique. ([Articles L123-4 à L123-16](#))
- Chapitre IV : Droit d'accès à l'information relative à l'environnement. ([Articles L124-1 à L124-8](#))
- Chapitre V : Autres modes d'information. ([Articles L125-1 à L125-5](#))
- Chapitre VI : Déclaration de projet. ([Article L126-1](#))

- Titre III : Institutions.
- Chapitre Ier : Institutions intervenant dans le domaine de la protection de l'environnement.
- Section 1 : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. ([Articles L131-3 à L131-7](#))
- Section 2 : Groupements d'intérêt public dans le domaine de l'environnement. ([Article L131-8](#))
- Chapitre II : Dispositions communes à certaines institutions. ([Articles L132-1 à L132-2](#))
- Titre IV : Associations de protection de l'environnement et collectivités territoriales.
- Chapitre Ier : Agrément des associations de protection de l'environnement. ([Articles L141-1 à L141-2](#))
- Chapitre II : Action en justice des associations et des collectivités territoriales. ([Articles L142-1 à L142-4](#))
- Titre V : Dispositions financières.
- Chapitre unique : Taxe générale sur les activités polluantes. ([Articles L151-1 à L151-2](#))
- Chapitre II : Actions en réparation. ([Article L152-1](#))
- Titre VI : Prévention et réparation de certains dommages causés à l'environnement. ([Article L160-1](#))
- Chapitre Ier : Champ d'application. ([Articles L161-1 à L161-5](#))
- Chapitre II : Régime.
- Section 1 : Principes. ([Articles L162-1 à L162-2](#))
- Section 2 : Mesures de prévention ou de réparation des dommages.
- Sous-section 1 : Mesures de prévention. ([Articles L162-3 à L162-5](#))
- Sous-section 2 : Mesures de réparation. ([Articles L162-6 à L162-12](#))
- Section 3 : Pouvoirs de police administrative. ([Articles L162-13 à L162-16](#))
- Section 4 : Coût des mesures de prévention et de réparation. ([Articles L162-17 à L162-23](#))
- Chapitre III : Dispositions pénales.

- Section 1 : Constatation des infractions. ([Articles L163-1 à L163-3](#))
- Section 2 : Sanctions pénales. ([Articles L163-4 à L163-7](#))
- Chapitre IV : Dispositions particulières à certaines activités. ([Article L164-1](#))
- Chapitre V : Dispositions diverses. ([Articles L165-1 à L165-2](#))
- Livre II : Milieux physiques.
- Titre Ier : Eau et milieux aquatiques. ([Article L210-1](#))
- Chapitre Ier : Régime général et gestion de la ressource. ([Articles L211-1 à L211-13](#))
- Chapitre II : Planification.
- Section 1 : Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux. ([Articles L212-1 à L212-2-3](#))
- Section 2 : Schémas d'aménagement et de gestion des eaux. ([Articles L212-3 à L212-11](#))
- Chapitre III : Structures administratives et financières.
- Section 1 : Comité national de l'eau. ([Article L213-1](#))
- Section 2 : Office national de l'eau et des milieux aquatiques. ([Articles L213-2 à L213-6](#))
- Section 2 bis : Préfet coordonnateur de bassin. ([Article L213-7](#))
- Section 3 : Comités de bassin et agences de l'eau.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles L213-8 à L213-8-1](#))
- Sous-section 2 : Dispositions financières. ([Articles L213-9-1 à L213-9-3](#))
- Sous-section 3 : Redevances des agences de l'eau.
- Paragraphe 1er : Dispositions générales. ([Article L213-10](#))
- Paragraphe 2 : Redevances pour pollution de l'eau. ([Articles L213-10-1 à L213-10-4](#))
- Paragraphe 3 : Redevances pour modernisation des réseaux de collecte. ([Articles L213-10-5 à L213-10-7](#))
- Paragraphe 4 : Redevances pour pollutions diffuses. ([Article L213-10-8](#))
- Paragraphe 5 : Redevances pour prélèvement sur la ressource en eau. ([Article L213-10-9](#))

- Paragraphe 6 : Redevance pour stockage d'eau en période d'étiage. ([Article L213-10-10](#))
- Paragraphe 7 : Redevance pour obstacle sur les cours d'eau. ([Article L213-10-11](#))
- Paragraphe 8 : Redevance pour protection du milieu aquatique. ([Article L213-10-12](#))
- Sous-section 4 : Obligations déclaratives, contrôle et modalités de recouvrement. ([Articles L213-11 à L213-11-17](#))
- Section 4 : Organismes à vocation de maîtrise d'ouvrage. ([Article L213-12](#))
- Section 5 : Comités de bassin et offices de l'eau des départements d'outre-mer. ([Articles L213-13 à L213-20](#))
- Section 6 : Comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques. ([Articles L213-21 à L213-22](#))
- Chapitre IV : Activités, installations et usage.
- Section 1 : Régimes d'autorisation ou de déclaration. ([Articles L214-1 à L214-11](#))
- Section 2 : Circulation des engins et embarcations. ([Articles L214-12 à L214-13](#))
- Section 3 : Distribution d'eau et assainissement. ([Article L214-14](#))
- Section 5 : Obligations relatives aux ouvrages. ([Articles L214-17 à L214-19](#))
- Chapitre V : Dispositions propres aux cours d'eau non domaniaux.
- Section 1 : Droits des riverains. ([Articles L215-1 à L215-6](#))
- Section 2 : Police et conservation des eaux. ([Articles L215-7 à L215-13](#))
- Section 3 : Entretien et restauration des milieux aquatiques. ([Articles L215-14 à L215-18](#))
- Chapitre VI : Sanctions.
- Section 1 : Sanctions administratives. ([Articles L216-1 à L216-2](#))
- Section 2 : Dispositions pénales.
- Sous-section 1 : Constatation des infractions. ([Articles L216-3 à L216-5](#))
- Sous-section 2 : Sanctions pénales. ([Articles L216-6 à L216-14](#))
- Chapitre VII : Défense nationale. ([Article L217-1](#))

- Chapitre VIII : Dispositions spéciales aux eaux marines et aux voies ouvertes à la navigation maritime.
- Section 1 : Pollution par les rejets des navires.
- Sous-section 1 : Responsabilité civile et obligation d'assurance des propriétaires de navires pour les dommages résultant de la pollution par les hydrocarbures. ([Articles L218-1 à L218-9](#))
- Sous-section 2 : Dispositions répressives relatives aux rejets polluants des navires.
- Paragraphe 1 : Incriminations et peines. ([Articles L218-10 à L218-24](#))
- Paragraphe 2 : Procédure. ([Articles L218-26 à L218-31](#))
- Section 2 : Pollution due aux opérations d'exploration ou d'exploitation du fond de la mer ou de son sous-sol. ([Articles L218-32 à L218-41](#))
- Section 3 : Pollution par les opérations d'immersion.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles L218-42 à L218-47](#))
- Sous-section 2 : Dispositions pénales. ([Articles L218-48 à L218-57](#))
- Sous-section 3 : Défense nationale. ([Article L218-58](#))
- Section 4 : Pollution par les opérations d'incinération. ([Articles L218-59 à L218-71](#))
- Section 5 : Mesures de police maritime d'urgence. ([Article L218-72](#))
- Section 6 : Autres dispositions applicables aux rejets nuisibles en mer ou dans les eaux salées. ([Articles L218-73 à L218-80](#))
- Section 7 : Zone de protection écologique. ([Article L218-81](#))
- Section 8 : Dispositions relatives au contrôle et à la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires. ([Articles L218-82 à L218-86](#))
- Titre II : Air et atmosphère. ([Articles L220-1 à L220-2](#))
- Chapitre Ier : Surveillance de la qualité de l'air et information du public.
- Section 1 : Surveillance de la qualité de l'air. ([Articles L221-1 à L221-5](#))
- Section 2 : Information du public. ([Article L221-6](#))
- Chapitre II : Planification.
- Section 1 : Plans régionaux pour la qualité de l'air. ([Articles L222-1 à L222-3](#))

- Section 2 : Plans de protection de l'atmosphère. ([Articles L222-4 à L222-7](#))
- Section 3 : Plans de déplacements urbains. ([Article L222-8](#))
- Chapitre III : Mesures d'urgence. ([Articles L223-1 à L223-2](#))
- Chapitre IV : Mesures techniques nationales de prévention de la pollution atmosphérique et d'utilisation rationnelle de l'énergie.
- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles L224-1 à L224-2-1](#))
- Section 2 : Véhicules automobiles. ([Articles L224-3 à L224-5](#))
- Chapitre V : Dispositions financières et fiscales. ([Articles L225-1 à L225-2](#))
- Chapitre VI : Contrôles et sanctions. ([Article L226-1](#))
- Section 1 : Recherche et constatation des infractions. ([Articles L226-2 à L226-5](#))
- Section 2 : Sanctions. ([Articles L226-6 à L226-11](#))
- Chapitre VII : Dispositions particulières aux pollutions causées par des substances radioactives. ([Article L227-1](#))
- Chapitre VIII : Dispositions diverses.
- Section 1 : Défense nationale. ([Article L228-1](#))
- Section 2 : Itinéraires cyclables. ([Article L228-2](#))
- Chapitre IX : Effet de serre. ([Article L229-1](#))
- Section 1 : Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique. ([Articles L229-2 à L229-4](#))
- Section 2 : Quotas d'émission de gaz à effet de serre. ([Articles L229-5 à L229-19](#))
- Section 3 : Mise en oeuvre des activités de projet prévues par le protocole fait à Kyoto le 11 décembre 1997 à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques du 9 mai 1992. ([Articles L229-20 à L229-24](#))
- Livre III : Espaces naturels. ([Articles L300-1 à L300-3](#))
- Titre Ier : Inventaire et mise en valeur du patrimoine naturel. ([Articles L310-1 à L310-3](#))
- Titre II : Littoral.
- Chapitre Ier : Protection et aménagement du littoral.

- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles L321-1 à L321-2](#))
- Section 2 : Aménagement et urbanisme. ([Articles L321-3 à L321-7](#))
- Section 3 : Extraction de matériaux. ([Article L321-8](#))
- Section 4 : Accès au rivage. ([Articles L321-9 à L321-10](#))
- Section 5 : Ouvrages d'art reliant les îles au continent. ([Article L321-11](#))
- Section 6 : Transport maritime de passagers vers des espaces protégés. ([Article L321-12](#))
- Chapitre II : Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles L322-1 à L322-2](#))
- Section 2 : Patrimoine du Conservatoire
- Sous-section 1 : Constitution et aliénations. ([Articles L322-3 à L322-8](#))
- Sous-section 2 : Gestion. ([Articles L322-9 à L322-10-4](#))
- Section 3 : Administration
- Sous-section 1 : Conseil d'administration. ([Articles L322-11 à L322-12](#))
- Sous-section 2 : Conseils de rivage. ([Article L322-13](#))
- Sous-section 3 : Direction et personnels. ([Article L322-13-1](#))
- Section 4 : Dispositions financières. ([Article L322-14](#))
- Titre III : Parcs et réserves.
- Chapitre Ier : Parcs nationaux.
- Section 1 : Création et dispositions générales. ([Articles L331-1 à L331-7](#))
- Section 2 : Aménagement et gestion. ([Articles L331-8 à L331-13](#))
- Section 3 : Dispositions particulières.
- Sous-section 1 : Dispositions particulières aux espaces maritimes des parcs nationaux. ([Article L331-14](#))
- Sous-section 2 : Dispositions particulières aux départements d'outre-mer. ([Article L331-15](#))
- Sous-section 3 : Parc amazonien en Guyane. ([Articles L331-15-1 à L331-15-7](#))

- Section 4 : Réserves intégrales. ([Article L331-16](#))
- Section 5 : Indemnités. ([Article L331-17](#))
- Section 6 : Comité interministériel des parcs nationaux.
- Section 7 : Dispositions pénales.
- Sous-section 1 : Constatation des infractions et poursuites. ([Articles L331-18 à L331-25](#))
- Sous-section 2 : Sanctions pénales. ([Articles L331-26 à L331-28](#))
- Section 8 : Parcs nationaux de France. ([Article L331-29](#))
- Chapitre II : Réserves naturelles.
- Section 1 : Réserves naturelles classées.
- Sous-section 1 : Création. ([Articles L332-1 à L332-8](#))
- Sous-section 2 : Modifications de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle. ([Article L332-9](#))
- Sous-section 3 : Déclassement. ([Article L332-10](#))
- Section 2 : Réserves naturelles volontaires. ([Article L332-11](#))
- Section 3 : Dispositions communes.
- Sous-section 1 : Protection des réserves naturelles. ([Articles L332-13 à L332-15](#))
- Sous-section 2 : Périmètre de protection. ([Articles L332-16 à L332-18](#))
- Sous-section 3 : Dispositions diverses. ([Articles L332-19 à L332-19-1](#))
- Section 4 : Dispositions pénales.
- Sous-section 1 : Constatation des infractions et poursuites. ([Articles L332-20 à L332-24](#))
- Sous-section 2 : Sanctions. ([Articles L332-25 à L332-27](#))
- Chapitre III : Parcs naturels régionaux. ([Articles L333-1 à L333-4](#))
- Chapitre IV : Agence des aires marines protégées et parcs naturels marins.
- Section 1 : Agence des aires marines protégées. ([Articles L334-1 à L334-2](#))
- Section 2 : Parcs naturels marins. ([Articles L334-3 à L334-8](#))

- Chapitre V : Dispositions communes aux parcs nationaux et aux parcs naturels régionaux. ([Article L. 335-1](#))
- Titre IV : Sites.
- Chapitre Ier : Sites inscrits et classés.
- Section 1 : Inventaire et classement. ([Articles L341-1 à L341-15](#))
- Section 2 : Organismes. ([Articles L341-16 à L341-18](#))
- Section 3 : Dispositions pénales. ([Articles L341-19 à L341-22](#))
- Chapitre II : Autres sites protégés. ([Article L342-1](#))
- Titre V : Paysages. ([Articles L350-1 à L350-2](#))
- Titre VI : Accès à la nature.
- Chapitre Ier : Itinéraires de randonnées. ([Articles L361-1 à L361-2](#))
- Chapitre II : Circulation motorisée. ([Articles L362-1 à L362-8](#))
- Chapitre III : Autres modes d'accès. ([Article L363-1](#))
- Chapitre IV : Espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature. ([Article L364-1](#))
- Chapitre V : Responsabilité en cas d'accident. ([Article L365-1](#))
- Livre IV : Faune et flore.
- Titre Ier : Protection de la faune et de la flore.
- Chapitre Ier : Préservation et surveillance du patrimoine biologique.
- Section 1 : Préservation du patrimoine biologique. ([Articles L411-1 à L411-6](#))
- Section 2 : Surveillance biologique du territoire. ([Article L411-7](#))
- Chapitre II : Activités soumises à autorisation. ([Article L412-1](#))
- **Chapitre III** : Etablissements détenant des animaux d'espèces non domestiques. ([Articles L413-1 à L413-5](#))
- **Chapitre IV** : Conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.
- **Section 1 : Sites Natura 2000**. ([Articles L414-1 à L414-7](#))
- **Section 2** : Orientations régionales de gestion et de conservation de la faune sauvage et de ses habitats. ([Article L414-8](#))

- Chapitre V : Dispositions pénales.
- Section 1 : Constatation des infractions. ([Articles L415-1 à L415-2](#))
- Section 2 : Sanctions. ([Articles L415-3 à L415-5](#))
- Titre II : Chasse. ([Articles L420-1 à L420-4](#))
- Chapitre Ier : Organisation de la chasse.
- Section 1 : Conseil national de la chasse et de la faune sauvage.
- Section 2 : Office national de la chasse et de la faune sauvage.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Article L421-1](#))
- Sous-section 2 : Administration générale. ([Articles L421-3 à L421-4](#))
- Section 3 : Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage.
- Section 4 : Fédérations départementales des chasseurs. ([Articles L421-5 à L421-11-1](#))
- Section 5 : Fédérations interdépartementales des chasseurs. ([Article L421-12](#))
- Section 6 : Fédérations régionales des chasseurs. ([Article L421-13](#))
- Section 7 : Fédération nationale des chasseurs. ([Articles L421-14 à L421-18](#))
- Section 8 : Dispositions diverses. ([Article L421-19](#))
- Chapitre II : Territoire de chasse. ([Article L422-1](#))
- Section 1 : Associations communales et intercommunales de chasse agréées.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles L422-2 à L422-5](#))
- Sous-section 2 : Institution des associations communales de chasse agréées
- Paragraphe 1 : Départements où des associations communales de chasse agréées doivent être créées. ([Article L422-6](#))
- Paragraphe 2 : Départements où des associations communales de chasse agréées peuvent être créées. ([Article L422-7](#))
- Sous-section 3 : Modalités de constitution. ([Articles L422-8 à L422-9](#))
- Sous-section 4 : Territoire
- Paragraphe 1 : Terrains soumis à l'action de l'association. ([Articles L422-10 à L422-12](#))

- Paragraphe 2 : Terrains faisant l'objet d'une opposition. ([Articles L422-13 à L422-15](#))
- Paragraphe 3 : Apports. ([Articles L422-16 à L422-17](#))
- Paragraphe 4 : Modification du territoire de l'association. ([Articles L422-18 à L422-19](#))
- Paragraphe 5 : Enclaves. ([Article L422-20](#))
- Sous-section 5 : Dispositions obligatoires des statuts des associations communales de chasse agréées. ([Articles L422-21 à L422-22](#))
- Sous-section 6 : Réserves et garderie. ([Article L422-23](#))
- Sous-section 7 : Associations intercommunales de chasse agréées. ([Article L422-24](#))
- Sous-section 8 : Dispositions diverses. ([Articles L422-25 à L422-26](#))
- Section 2 : Réserves de chasse et de faune sauvage. ([Article L422-27](#))
- Section 3 : Chasse maritime. ([Article L422-28](#))
- Section 4 : Exploitation de la chasse sur le domaine de l'Etat.
- Sous-section 1 : Exploitation de la chasse dans les forêts de l'Etat. ([Article L422-29](#))
- Sous-section 2 : Exploitation de la chasse sur le domaine public fluvial.
- Sous-section 3 : Exploitation de la chasse sur le domaine public maritime.
- Chapitre III : Permis de chasser. ([Articles L423-1 à L423-4](#))
- Section 1 : Examen pour la délivrance du permis de chasser. ([Articles L423-5 à L423-8](#))
- Section 2 : Délivrance et validation du permis de chasser.
- Sous-section 1 : Délivrance. ([Articles L423-9 à L423-11](#))
- Sous-section 2 : Validation du permis de chasser. ([Articles L423-12 à L423-18](#))
- Sous-section 3 : Modalités de validation du permis de chasser. ([Articles L423-19 à L423-21-1](#))
- Sous-section 4 : Dispositions propres à l'île-de-France.
- Sous-section 6 : Refus et exclusions. ([Article L423-25](#))
- Sous-section 7 : Dispositions propres à certains agents. ([Article L423-26](#))

- Section 3 : Affectation des redevances cynégétiques. ([Article L423-27](#))
- Section 4 : Dispositions diverses.
- Chapitre IV : Exercice de la chasse.
- Section 1 : Protection du gibier. ([Article L424-1](#))
- Section 2 : Temps de chasse. ([Articles L424-2 à L424-3](#))
- Section 3 : Modes et moyens de chasse. ([Articles L424-4 à L424-7](#))
- Section 4 : Commercialisation et transport du gibier.
- Sous-section 1 : Interdiction permanente. ([Articles L424-8 à L424-11](#))
- Sous-section 2 : Interdiction temporaire. ([Articles L424-12 à L424-13](#))
- Section 5 : Dispositions spéciales à la chasse maritime. ([Article L424-14](#))
- Section 6 : Règles de sécurité. ([Articles L424-15 à L424-16](#))
- Chapitre V : Gestion.
- Section 1 : Schémas départementaux de gestion cynégétique. ([Articles L425-1 à L425-3](#))
- Section 2 : Equilibre agro-sylvo-cynégétique. ([Articles L425-4 à L425-5](#))
- Section 3 : Plan de chasse. ([Articles L425-6 à L425-13](#))
- Section 4 : Prélèvement maximal autorisé. ([Article L425-14](#))
- Section 5 : Plan de gestion cynégétique. ([Article L425-15](#))
- Chapitre VI : Indemnisation des dégâts de gibiers.
- Section 1 : Procédure non contentieuse d'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier aux cultures et aux récoltes agricoles. ([Articles L426-1 à L426-6](#))
- Section 2 : Indemnisation judiciaire des dégâts causés aux récoltes. ([Articles L426-7 à L426-8](#))
- Chapitre VII : Destruction des animaux nuisibles et louveterie.
- Section 1 : Mesures administratives.
- Sous-section 1 : Louveterie. ([Articles L427-1 à L427-3](#))
- Sous-section 2 : Battues administratives. ([Articles L427-4 à L427-7](#))

- Section 2 : Droits des particuliers. ([Articles L427-8 à L427-9](#))
- Section 3 : Commercialisation et transport. ([Article L427-10](#))
- Section 4 : Sécurité des ouvrages hydrauliques. ([Article L427-11](#))
- Chapitre VIII : Dispositions pénales.
- Section 1 : Peines.
- Sous-section 1 : Territoire. ([Article L428-1](#))
- Sous-section 2 : Permis de chasser. ([Articles L428-2 à L428-3](#))
- Sous-section 3 : Exercice de la chasse.
- Paragraphe 1 : Protection du gibier.
- Paragraphe 2 : Temps de chasse.
- Paragraphe 3 : Plan de chasse.
- Paragraphe 4 : Modes et moyens.
- Paragraphe 5 : Transport et commercialisation du gibier.
- Sous-section 4 : Destruction des animaux nuisibles et louveterie.
- Section 2 : Circonstances aggravantes. ([Articles L428-4 à L428-7-1](#))
- Section 3 : Peines accessoires et complémentaires.
- Sous-section 1 : Confiscation. ([Articles L428-9 à L428-11](#))
- Sous-section 2 : Frais de validation du permis de chasser. ([Articles L428-12 à L428-13](#))
- Sous-section 3 : Retrait et suspension du permis de chasser.
- Paragraphe 1 : Retrait. ([Article L428-14](#))
- Paragraphe 2 : Suspension. ([Articles L428-15 à L428-17](#))
- Sous-section 4 : Suspension du permis de conduire. ([Article L428-18](#))
- Section 4 : Constatation des infractions et poursuites.
- Sous-section 1 : Constatation des infractions. ([Articles L428-19 à L428-25](#))
- Sous-section 2 : Recherche des infractions. ([Articles L428-27 à L428-32](#))

- Sous-section 3 : Poursuites. ([Article L428-33](#))
- Chapitre IX : Dispositions particulières aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. ([Article L429-1](#))
- Section 1 : Administration de la chasse sur le ban communal.
- Sous-section 1 : Ban communal. ([Articles L429-2 à L429-6](#))
- Sous-section 2 : Exploitation du droit de chasse. ([Articles L429-7 à L429-16](#))
- Sous-section 3 : Enclaves. ([Article L429-17](#))
- Sous-section 4 : Dispositions diverses. ([Article L429-18](#))
- Section 2 : Exercice de la chasse.
- Sous-section 1 : Temps de chasse. ([Article L429-19](#))
- Sous-section 2 : Plan de chasse.
- Sous-section 3 : Modes et moyens de chasse. ([Article L429-20](#))
- Sous-section 4 : Commercialisation et transport du gibier. ([Articles L429-21 à L429-22](#))
- Section 3 : Indemnisation des dégâts de gibier.
- Sous-section 1 : Régime général. ([Articles L429-23 à L429-26](#))
- Sous-section 2 : Dispositions particulières à l'indemnisation des dégâts causés par les sangliers. ([Articles L429-27 à L429-32](#))
- Section 4 : Pénalités.
- Sous-section 1 : Peines.
- Paragraphe 1 : Territoire. ([Articles L429-33 à L429-36](#))
- Paragraphe 2 : Exercice de la chasse. ([Article L429-37](#))
- Sous-section 2 : Récidive. ([Article L429-38](#))
- Sous-section 3 : Peines accessoires et complémentaires. ([Articles L429-39 à L429-40](#))
- Titre III : Pêche en eau douce et gestion des ressources piscicoles. ([Article L430-1](#))
- Chapitre Ier : Champ d'application.
- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles L431-1 à L431-3](#))

- Section 2 : Eaux closes. ([Articles L431-4 à L431-5](#))
- Section 3 : Piscicultures. ([Articles L431-6 à L431-8](#))
- Chapitre II : Préservation des milieux aquatiques et protection du patrimoine piscicole.
- Section 1 : Obligations générales. ([Article L432-1](#))
- Section 2 : Protection de la faune piscicole et de son habitat. ([Articles L432-2 à L432-4](#))
- Section 3 : Obligations relatives aux plans d'eau. ([Articles L432-6 à L432-7](#))
- Section 4 : Contrôle des peuplements. ([Articles L432-10 à L432-12](#))
- Chapitre III : Gestion des milieux aquatiques et des ressources piscicoles.
- Section 2 : Schéma départemental de vocation piscicole. ([Article L433-2](#))
- Section 3 : Obligation de gestion. ([Article L433-3](#))
- Chapitre IV : Organisation des pêcheurs.
- Section 1 : Conseil supérieur de la pêche. ([Articles L434-1 à L434-2](#))
- Section 2 : Organisation de la pêche de loisir. ([Articles L434-3 à L434-5](#))
- Section 3 : Organisation de la pêche professionnelle. ([Articles L434-6 à L434-7](#))
- Chapitre V : Droit de pêche.
- Section 1 : Droit de pêche de l'Etat. ([Articles L435-1 à L435-3](#))
- Section 2 : Droit de pêche des riverains. ([Articles L435-4 à L435-5](#))
- Section 3 : Droit de passage. ([Articles L435-6 à L435-7](#))
- Chapitre VI : Conditions d'exercice du droit de pêche.
- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles L436-1 à L436-8](#))
- Section 2 : Autorisations exceptionnelles. ([Article L436-9](#))
- Section 3 : Estuaires. ([Articles L436-10 à L436-11](#))
- Section 4 : Réserves et interdictions permanentes de pêche. ([Article L436-12](#))
- Section 5 : Commercialisation. ([Articles L436-13 à L436-17](#))
- Section 6 : Dispositions particulières.

- Chapitre VII : Dispositions pénales complémentaires.
- Section 1 : Recherche et constatation des infractions.
- Sous-section 1 : Agents compétents. ([Articles L437-1 à L437-3](#))
- Sous-section 2 : Procès-verbaux. ([Articles L437-4 à L437-5](#))
- Sous-section 3 : Recherche des infractions. ([Articles L437-6 à L437-12](#))
- Sous-section 4 : Gardes-pêche particuliers. ([Article L437-13](#))
- Section 2 : Transaction. ([Article L437-14](#))
- Section 3 : Poursuites. ([Articles L437-15 à L437-17](#))
- Section 4 : Action civile. ([Article L437-18](#))
- Section 5 : Sanctions.
- Sous-section 1 : Circonstances aggravantes. ([Article L437-19](#))
- Sous-section 2 : Astreinte. ([Article L437-20](#))
- Sous-section 3 : Confiscation. ([Article L437-21](#))
- Sous-section 4 : Exclusion des associations agréées. ([Article L437-22](#))
- Sous-section 5 : Responsabilité des personnes morales. ([Article L437-23](#))
- Chapitre VIII : Dispositions diverses. ([Articles L438-1 à L438-2](#))
- Livre V : Prévention des pollutions, des risques et des nuisances.
- Titre Ier : Installations classées pour la protection de l'environnement.
- Chapitre Ier : Dispositions générales. ([Articles L511-1 à L511-2](#))
- Chapitre II : Installations soumises à autorisation ou à déclaration.
- Section 1 : Installations soumises à autorisation. ([Articles L512-1 à L512-7](#))
- Section 2 : Installations soumises à déclaration. ([Articles L512-8 à L512-13](#))
- Section 3 : Dispositions communes à l'autorisation et à la déclaration. ([Articles L512-14 à L512-19](#))
- Chapitre III : Installations fonctionnant au bénéfice des droits acquis. ([Article L513-1](#))
- Chapitre IV : Contrôle et contentieux des installations classées.

- Section 1 : Contrôle et sanctions administratifs. ([Articles L514-1 à L514-8](#))
- Section 2 : Dispositions pénales. ([Articles L514-9 à L514-18](#))
- Section 3 : Protection des tiers. ([Articles L514-19 à L514-20](#))
- Chapitre V : Dispositions particulières à certaines installations.
- Section 1 : Carrières. ([Articles L515-1 à L515-6](#))
- Section 2 : Stockage souterrain de produits dangereux. ([Article L515-7](#))
- Section 3 : Installations susceptibles de donner lieu à des servitudes d'utilité publique. ([Articles L515-8 à L515-12](#))
- Section 4 : Installations où s'effectuent des opérations soumises à agrément. ([Article L515-13](#))
- Section 5 : Installations d'élimination de déchets. ([Article L515-14](#))
- Section 6 : Installations soumises à un plan de prévention des risques technologiques. ([Articles L515-15 à L515-26](#))
- Chapitre VI : Dispositions financières. ([Articles L516-1 à L516-2](#))
- Chapitre VII : Dispositions diverses. ([Articles L517-1 à L517-2](#))
- Titre II : Produits chimiques et biocides.
- Chapitre Ier : Contrôle des produits chimiques ([Articles L521-1 à L521-2](#))
- Section 1 : Déclaration des substances nouvelles ([Articles L521-3 à L521-5](#))
- Section 2 : Dispositions communes aux substances et préparations ([Articles L521-6 à L521-11](#))
- Section 3 : Contrôle et constatation des infractions ([Articles L521-12 à L521-16](#))
- Section 4 : Sanctions administratives ([Articles L521-17 à L521-20](#))
- Section 5 : Sanctions pénales ([Articles L521-21 à L521-24](#))
- Chapitre II : Contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides et autorisation de mise sur le marché des produits biocides ([Article L522-1](#))
- Section 1 : Contrôle des substances actives ([Articles L522-2 à L522-3](#))
- Section 2 : Contrôle de la mise sur le marché des produits biocides ([Articles L522-4 à L522-7](#))

- Section 3 : Dispositions diverses ([Articles L522-8 à L522-14-2](#))
- Section 4 : Contrôles et sanctions ([Articles L522-15 à L522-19](#))
- Titre III : Organismes génétiquement modifiés.
- Chapitre Ier : Dispositions générales. ([Articles L531-1 à L531-5](#))
- Chapitre II : Utilisation confinée des organismes génétiquement modifiés. ([Articles L532-1 à L532-6](#))
- Chapitre III : Dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés.
- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles L533-1 à L533-2](#))
- Section 2 : Dissémination volontaire à toute autre fin que la mise sur le marché. ([Articles L533-3 à L533-3-2](#))
- Section 3 : Mise sur le marché. ([Articles L533-4 à L533-9](#))
- Chapitre IV : Surveillance biologique du territoire. ([Article L534-1](#))
- Chapitre V : Contrôle et sanctions administratifs. ([Articles L535-1 à L535-8](#))
- Chapitre VI : Dispositions pénales.
- Section 1 : Constatation des infractions. ([Articles L536-1 à L536-2](#))
- Section 2 : Sanctions. ([Articles L536-3 à L536-7](#))
- Chapitre VII : Dispositions diverses. ([Article L537-1](#))
- Titre IV : Déchets.
- Chapitre Ier : Elimination des déchets et récupération des matériaux.
- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles L541-1 à L541-8](#))
- Section 2 : Production et distribution de produits générateurs de déchets. ([Articles L541-9 à L541-10-3](#))
- Section 3 : Elimination des déchets.
- Sous-section 1 : Plans d'élimination des déchets. ([Articles L541-11 à L541-15](#))
- Sous-section 2 : Stockages souterrains des déchets. ([Articles L541-16 à L541-20](#))
- Sous-section 3 : Collecte des déchets ménagers et assimilés. ([Article L541-21](#))

- Sous-section 4 : Installations ayant pour objet l'élimination des déchets. ([Articles L541-22 à L541-30-1](#))
- Sous-section 5 : Récupération des déchets. ([Articles L541-31 à L541-39](#))
- Section 4 : Dispositions particulières aux mouvements transfrontaliers de déchets. ([Articles L541-40 à L541-42](#))
- Section 5 : Dispositions financières. ([Article L541-43](#))
- Section 6 : Dispositions pénales.
- Sous-section 1 : Constatation des infractions. ([Articles L541-44 à L541-45](#))
- Sous-section 2 : Sanctions. ([Articles L541-46 à L541-48](#))
- Section 7 : Dispositions diverses. ([Articles L541-49 à L541-50](#))
- Chapitre II : Dispositions particulières à la gestion durable des matières et des déchets radioactifs. ([Articles L542-1 à L542-14](#))
- Titre V : Dispositions particulières à certains ouvrages ou installations.
- Chapitre Ier : Etude de dangers. ([Articles L551-1 à L551-2](#))
- Chapitre II : Garanties financières. ([Article L552-1](#))
- Chapitre III : Eoliennes. ([Articles L553-2 à L553-4](#))
- Titre VI : Prévention des risques naturels.
- Chapitre Ier : Mesures de sauvegarde des populations menacées par certains risques naturels majeurs. ([Articles L561-1 à L561-5](#))
- Chapitre II : Plans de prévention des risques naturels prévisibles. ([Articles L562-1 à L562-9](#))
- Chapitre III : Autres mesures de prévention. ([Articles L563-1 à L563-6](#))
- Chapitre IV : Prévision des crues. ([Articles L564-1 à L564-3](#))
- Chapitre V : Commissions départementales et schémas de prévention des risques naturels majeurs. ([Article L565-2](#))
- Titre VII : Prévention des nuisances sonores.
- Chapitre Ier : Lutte contre le bruit. ([Article L571-1](#))
- Section 1 : Emissions sonores des objets. ([Articles L571-2 à L571-5](#))

- Section 2 : Activités bruyantes. ([Articles L571-6 à L571-8](#))
- Section 3 : Aménagements et infrastructures de transports terrestres. ([Articles L571-9 à L571-10](#))
- Section 4 : Bruit des transports aériens.
- Sous-section 1 : Plan d'exposition au bruit. ([Article L571-11](#))
- Sous-section 2 : Environnement des aéroports. ([Article L571-12](#))
- Sous-section 3 : Commission consultative de l'environnement. ([Article L571-13](#))
- Sous-section 4 : Aide aux riverains. ([Articles L571-14 à L571-16](#))
- Section 5 : Contrôles et sanctions administratifs. ([Article L571-17](#))
- Section 6 : Dispositions pénales.
- Sous-section 1 : Constatation des infractions. ([Articles L571-18 à L571-21](#))
- Sous-section 2 : Sanctions. ([Articles L571-22 à L571-26](#))
- Chapitre II : Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement. ([Articles L572-1 à L572-11](#))
- Titre VIII : Protection du cadre de vie.
- Chapitre Ier : Publicité, enseignes et préenseignes.
- Section 1 : Principes généraux. ([Articles L581-1 à L581-3](#))
- Section 2 : Publicité.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles L581-4 à L581-6](#))
- Sous-section 2 : Publicité en dehors des agglomérations. ([Article L581-7](#))
- Sous-section 3 : Publicité à l'intérieur des agglomérations. ([Articles L581-8 à L581-13](#))
- Sous-section 4 : Procédure d'institution de zones de publicité autorisée, de publicité restreinte ou de publicité élargie. ([Article L581-14](#))
- Sous-section 5 : Dispositions particulières applicables à certains modes d'exercice de la publicité. ([Articles L581-15 à L581-17](#))
- Section 3 : Enseignes et préenseignes. ([Articles L581-18 à L581-20](#))
- Section 4 : Dispositions communes. ([Articles L581-21 à L581-24](#))

- Section 5 : Contrats de louage d'emplacement. ([Article L581-25](#))
- Section 6 : Sanctions.
- Sous-section 1 : Procédure administrative. ([Articles L581-26 à L581-33](#))
- Sous-section 2 : Sanctions pénales. ([Articles L581-34 à L581-45](#))
- Chapitre II : Prévention des nuisances visuelles. ([Article L582-1](#))
- Livre VI : Dispositions applicables en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie Française, à Wallis et Futuna, dans les terres australes et antarctiques françaises et à Mayotte.
- Titre Ier : Dispositions applicables en Nouvelle-Calédonie.
- Chapitre Ier : Agrément et action en justice des associations de protection de l'environnement. ([Articles L611-1 à L611-4](#))
- Chapitre II : Eaux marines et voies ouvertes à la navigation maritime. ([Articles L612-1 à L612-2](#))
- Chapitre III : Antarctique. ([Article L613-1](#))
- Chapitre IV : Autres dispositions. ([Article L614-1](#))
- Titre II : Dispositions applicables en Polynésie Française.
- Chapitre Ier : Agrément et action en justice des associations de protection de l'environnement. ([Articles L621-1 à L621-4](#))
- Chapitre II : Eaux marines et voies ouvertes à la navigation maritime. ([Articles L622-1 à L622-2](#))
- Chapitre III : Antarctique. ([Article L623-1](#))
- Chapitre IV : Autres dispositions. ([Articles L624-1 à L624-3](#))
- Titre III : Dispositions applicables à Wallis et Futuna.
- Chapitre Ier : Agrément et action en justice des associations de protection de l'environnement. ([Articles L631-1 à L631-4](#))
- Chapitre II : Eaux marines et voies ouvertes à la navigation maritime. ([Articles L632-1 à L632-2](#))
- Chapitre III : Eau destinée à la consommation humaine, eaux usées et déchets, lutte contre les bruits de voisinage et la pollution atmosphérique. ([Article L633-1](#))
- Chapitre IV : Antarctique. ([Article L634-1](#))

- Chapitre V : Autres dispositions. ([Articles L635-1 à L635-3](#))
- Titre IV : Dispositions applicables dans les terres australes et antarctiques françaises. ([Articles L640-1 à L640-3](#))
- Titre V : Dispositions applicables à Mayotte.
- Chapitre Ier : Dispositions communes. ([Articles L651-1 à L651-8](#))
- Chapitre II : Milieux physiques. ([Articles L652-1 à L652-8](#))
- Chapitre III : Espaces naturels. ([Articles L653-1 à L653-3](#))
- Chapitre IV : Faune et flore. ([Articles L654-1 à L654-9](#))
- Chapitre V : Prévention des pollutions, des risques et des nuisances. ([Articles L655-1 à L655-8](#))
- Chapitre VI : Antarctique. ([Article L656-1](#))
- Livre VII : Protection de l'environnement en Antarctique.
- Titre unique : Mise en oeuvre du protocole au Traité sur l'Antarctique, relatif à la protection de l'environnement, signé à Madrid le 4 octobre 1991.
- Chapitre I : Dispositions communes. ([Articles L711-1 à L711-4](#))
- Chapitre II : Déclaration et autorisation. ([Articles L712-1 à L712-5](#))
- Chapitre III : Contrôles et sanctions
- Section 1 : Contrôles et sanctions administratifs. ([Articles L713-1 à L713-4](#))
- Section 2 : Sanctions pénales. ([Articles L713-5 à L713-9](#))
- Partie réglementaire
- Livre Ier : Dispositions communes.
- Titre Ier : Principes généraux.
- Titre II : Information et participation des citoyens.
- Chapitre Ier : Débat public relatif aux opérations d'aménagement.
- Section 1 : Organisation du débat public.
- Sous-section 1 : Publicité des projets et saisine de la Commission nationale du débat public. ([Articles R121-1 à R121-6](#))

- Sous-section 2 : Déroulement du débat public. ([Articles R121-7 à R121-10](#))
- Sous-section 3 : Issue du débat public. ([Articles R121-11 à R121-12](#))
- Section 2 : Fonctionnement de la Commission nationale du débat public. ([Articles R121-13 à R121-16](#))
- Chapitre II : Evaluation environnementale.
- Section 1 : Etudes d'impact des travaux et projets d'aménagement. ([Articles R122-1 à R122-16](#))
- Section 2 : Evaluation de certains plans et documents ayant une incidence notable sur l'environnement. ([Articles R122-17 à R122-24](#))
- Chapitre III : Enquêtes publiques relatives aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.
- Section 1 : Champ d'application et objet de l'enquête publique. ([Articles R123-1 à R123-5](#))
- Section 2 : Procédure et déroulement de l'enquête publique.
- Sous-section 1 : Composition du dossier d'enquête. ([Article R123-6](#))
- Sous-section 2 : Autorité chargée d'organiser l'enquête. ([Article R123-7](#))
- Sous-section 3 : Désignation du commissaire enquêteur ou d'une commission d'enquête. ([Article R123-8](#))
- Sous-section 4 : Personnes susceptibles d'exercer les fonctions de commissaire enquêteur. ([Article R123-9](#))
- Sous-section 5 : Rémunération du commissaire enquêteur. ([Articles R123-10 à R123-12](#))
- Sous-section 6 : Arrêté d'organisation de l'enquête. ([Article R123-13](#))
- Sous-section 7 : Publicité de l'enquête. ([Article R123-14](#))
- Sous-section 8 : Information des maires. ([Article R123-15](#))
- Sous-section 9 : Jours et heures de l'enquête. ([Article R123-16](#))
- Sous-section 10 : Observations du public. ([Article R123-17](#))
- Sous-section 11 : Visite des lieux par le commissaire enquêteur. ([Article R123-18](#))
- Sous-section 12 : Communication de documents à la demande du commissaire enquêteur. ([Article R123-19](#))

- Sous-section 13 : Organisation d'une réunion publique. ([Article R123-20](#))
- Sous-section 14 : Prorogation de la durée de l'enquête. ([Article R123-21](#))
- Sous-section 15 : Formalités de clôture de l'enquête. ([Article R123-22](#))
- Sous-section 16 : Publicité du rapport et des conclusions. ([Article R123-23](#))
- Section 3 : Enquêtes publiques portant sur des projets localisés sur le territoire d'un autre Etat et susceptibles d'avoir en France des incidences notables sur l'environnement. ([Article R123-24](#))
- Sous-section 1 : Composition du dossier d'enquête. ([Article R123-25](#))
- Sous-section 2 : Autorité chargée d'organiser l'enquête. ([Article R123-26](#))
- Sous-section 3 : Désignation du commissaire enquêteur ou d'une commission d'enquête. ([Article R123-27](#))
- Sous-section 4 : Prise en charge des frais de l'enquête. ([Article R123-28](#))
- Sous-section 5 : Publicité de l'enquête. ([Article R123-29](#))
- Sous-section 6 : Visite des lieux par le commissaire enquêteur. ([Article R123-30](#))
- Sous-section 7 : Communication de documents à la demande du commissaire enquêteur. ([Article R123-31](#))
- Sous-section 8 : Publicité du rapport et des conclusions. ([Articles R123-32 à R123-33](#))
- Section 4 : Etablissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur.
- Sous-section 1 : Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur. ([Articles D123-34 à D123-37](#))
- Sous-section 2 : Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur. ([Articles D123-38 à R123-43](#))
- Section 5 : Modalités du respect du secret de la défense nationale dans les enquêtes publiques. ([Articles R123-44 à R123-46](#))
- Chapitre IV : Droit d'accès à l'information relative à l'environnement. ([Articles R124-1 à R124-5](#))
- Chapitre V : Autres modes d'information.
- Section 1 : Droit à l'information en matière de déchets.
- Sous-section 1 : Documents d'information mis à la disposition du public. ([Articles R125-1 à R125-4](#))

- Sous-section 2 : Commissions locales d'information et de surveillance. ([Articles R125-5 à R125-8](#))
- Section 2 : Droit à l'information sur les risques majeurs.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R125-9 à R125-14](#))
- Sous-section 2 : Dispositions particulières aux terrains de camping et assimilés. ([Articles R125-15 à R125-22](#))
- Section 3 : Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs. ([Articles R125-23 à R125-27](#))
- Section 4 : Droit à l'information sur les nuisances sonores. ([Article R125-28](#))
- Section 5 : Comités locaux d'information et de concertation. ([Articles D125-29 à D125-34](#))
- Section 6 : Secrétariats permanents pour la prévention des pollutions et des risques industriels. ([Articles D125-35 à D125-36](#))
- Chapitre VI : Déclaration de projet. ([Articles R126-1 à R126-4](#))
- Titre III : Institutions.
- Chapitre Ier : Institutions intervenant dans le domaine de la protection de l'environnement.
- Section 1 : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R131-1 à R131-3](#))
- Sous-section 2 : Administration de l'agence. ([Articles R131-4 à R131-15](#))
- Sous-section 3 : Action régionale de l'agence. ([Articles R131-16 à R131-20](#))
- Sous-section 4 : Dispositions financières et comptables. ([Articles R131-21 à R131-26](#))
- Section 2 : Groupements d'intérêt public dans le domaine de l'environnement. ([Articles D131-27 à D131-34](#))
- Section 3 : Institut national de l'environnement industriel et des risques.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R131-35 à R131-36](#))
- Sous-section 2 : Organisation administrative. ([Articles R131-37 à R131-44](#))
- Sous-section 3 : Dispositions financières et comptables. ([Articles R131-45 à R131-48](#))
- Section 4 : Autres institutions

- Sous-section 1 : Muséum national d'histoire naturelle. ([Article R131-49](#))
- Sous-section 2 : Office national des forêts. ([Article R131-50](#))
- Sous-section 3 : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer. ([Article R131-51](#))
- Sous-section 4 : Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail. ([Article R131-52](#))
- Sous-section 5 : Institut de radioprotection et sûreté nucléaire. ([Article R131-53](#))
- Chapitre II : Dispositions communes à certaines institutions.
- Chapitre III : Organes consultatifs.
- Section 1 : Conseil national de la protection de la nature. ([Article R133-1](#))
- Sous-section 1 : Composition. ([Articles R133-2 à R133-6](#))
- Sous-section 2 : Fonctionnement. ([Articles R133-7 à R133-11](#))
- Sous-section 3 : Comité permanent. ([Articles R133-12 à R133-19](#))
- Sous-section 4 : Experts. ([Articles R133-20 à R133-21](#))
- Sous-section 5 : Secrétariat administratif. ([Article R133-22](#))
- Section 2 : Initiative française pour les récifs coralliens. ([Articles D133-23 à D133-30](#))
- Section 3 : Comité de l'environnement polaire. ([Articles D133-31 à D133-34](#))
- Section 4 : Commission des comptes et de l'économie de l'environnement. ([Articles D133-35 à D133-43](#))
- Chapitre IV : Institutions relatives au développement durable.
- Section 1 : Conseil national du développement durable. ([Articles D134-1 à D134-7](#))
- Section 2 : Comité interministériel pour le développement durable. ([Articles D134-8 à D134-11](#))
- Titre IV : Associations de protection de l'environnement.
- Chapitre Ier : Agrément des associations de protection de l'environnement. ([Article R141-1](#))
- Section 1 : Conditions d'obtention de l'agrément. ([Articles R141-2 à R141-3](#))
- Section 2 : Procédure d'agrément.

- Sous-section 1 : Demande. ([Articles R141-4 à R141-8](#))
- Sous-section 2 : Instruction de la demande. ([Articles R141-9 à R141-11](#))
- Sous-section 3 : Décision. ([Articles R141-12 à R141-17](#))
- Section 3 : Obligations de l'association agréée. ([Articles R141-18 à R141-20](#))
- Chapitre II : Action en justice des associations. ([Articles R142-1 à R142-9](#))
- Titre V : Dispositions financières.
- Chapitre unique : Taxe générale sur les activités polluantes. ([Articles R151-1 à D151-3](#))
- Livre II : Milieux physiques.
- Titre Ier : Eau et milieux aquatiques.
- Chapitre Ier : Régime général et gestion de la ressource.
- Section 1 : Gestion de la ressource.
- Sous-section 1 : Dispositions à caractère général. ([Articles R211-1 à R211-9](#))
- Sous-section 2 : Objectifs de qualité. ([Articles D211-10 à D211-11](#))
- Sous-section 3 : Programme national d'action contre la pollution des milieux aquatiques par certaines substances dangereuses. ([Articles R211-11-1 à R211-11-3](#))
- Sous-section 4 : Contrôle des caractéristiques des eaux réceptrices et des déversements. ([Articles R211-12 à R211-21](#))
- Section 2 : Déversements susceptibles d'altérer la qualité de l'eau et de porter atteinte aux milieux aquatiques.
- Sous-section 1 : Effluents urbains. ([Articles R211-22 à R211-24](#))
- Sous-section 2 : Epannage des boues.
- Paragraphe 1 : Dispositions générales relatives aux boues. ([Articles R211-25 à R211-30](#))
- Paragraphe 2 : Conditions générales d'épandage des boues. ([Articles R211-31 à R211-37](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions techniques relatives aux épandages. ([Articles R211-38 à R211-45](#))

- Paragraphe 4 : Procédure particulière aux ouvrages d'assainissement soumis à autorisation ou à déclaration. ([Articles R211-46 à R211-47](#))
- Sous-section 3 : Effluents d'exploitations agricoles
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Articles R211-48 à R211-53](#))
- Paragraphe 2 : Dispositions propres aux effluents d'élevage. ([Articles D211-54 à D211-59](#))
- Sous-section 4 : Huiles, lubrifiants et détergents
- Paragraphe 1 : Huiles et lubrifiants. ([Articles R211-60 à R211-62](#))
- Paragraphe 2 : Détergents. ([Articles R211-63 à R211-64](#))
- Sous-section 5 : Déversement d'autres produits. ([Article R211-65](#))
- Section 3 : Zones soumises à des contraintes environnementales
- Sous-section 1 : Zones d'alerte. ([Articles R211-66 à R211-70](#))
- Sous-section 2 : Zones de répartition des eaux. ([Articles R211-71 à R211-74](#))
- Sous-section 3 : Zones vulnérables aux pollutions par les nitrates
- Paragraphe 1 : Délimitation des zones vulnérables. ([Articles R211-75 à R211-79](#))
- Paragraphe 2 : Programmes d'action en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates. ([Articles R211-80 à R211-85](#))
- Paragraphe 3 : Indemnité compensatoire de couverture des sols. ([Articles D211-86 à D211-93](#))
- Sous-section 4 : Zones sensibles. ([Articles R211-94 à R211-95](#))
- Sous-section 5 : Servitudes d'utilité publique instituées pour la création, la préservation ou la restauration de certaines zones. ([Articles R211-96 à R211-106](#))
- Sous-section 6 : Zones d'érosion. ([Article R211-107](#))
- Sous-section 7 : Zones humides. ([Articles R211-108 à R211-109](#))
- Sous-section 8 : Zones de protection des aires d'alimentation des captages ([Article R211-110](#))
- Section 4 : Eaux potables et eaux minérales naturelles. ([Article R211-110-1](#))
- Section 5 : Organisme unique de gestion collective des prélèvements d'eau pour l'irrigation. ([Articles R211-111 à R211-117](#))

- Section 6 : Eaux de baignade ([Articles D211-118 à D211-119](#))
- Chapitre II : Planification
- Section 1 : Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux
- Sous-section 1 : Délimitation des bassins. ([Articles R212-1 à R212-2](#))
- Sous-section 2 : Analyse des caractéristiques du bassin ou du groupement de bassins. ([Articles R212-3 à R212-5](#))
- Sous-section 3 : Procédure d'élaboration et de mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux. ([Articles R212-6 à R212-8](#))
- Sous-section 4 : Contenu du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. ([Articles R212-9 à R212-18](#))
- Sous-section 5 : Programme pluriannuel de mesures. ([Articles R212-19 à R212-21](#))
- Sous-section 6 : Surveillance et évaluation. ([Articles R212-22 à R212-24](#))
- Sous-section 7 : Disposition transitoire. ([Article R212-25](#))
- Section 2 : Schémas d'aménagement et de gestion des eaux.
- Sous-section 1 : Délimitation du périmètre. ([Articles R212-26 à R212-28](#))
- Sous-section 2 : Commission locale de l'eau. ([Articles R212-29 à R212-34](#))
- Sous-section 3 : Elaboration du schéma. ([Articles R212-35 à R212-45](#))
- Sous-section 4 : Contenu du schéma. ([Articles R212-46 à R212-47](#))
- Sous-section 5 : Sanctions. ([Article R212-48](#))
- Chapitre III : Structures administratives et financières
- Section 1 : Comité national de l'eau.
- Sous-section 1 : Composition du Comité national de l'eau ([Articles D213-1 à D213-6](#))
- Sous-section 2 : Comités consultatif et permanents ([Articles D213-7 à D213-10](#))
- Sous-section 3 : Dispositions communes ([Articles D213-11 à D213-12](#))
- Section 2 : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R213-12-1 à R213-12-2](#))
- Sous-section 2 : Organisation et fonctionnement

- Paragraphe 1 : Le conseil d'administration. ([Articles R213-12-3 à R213-12-9](#))
- Paragraphe 2 : Le conseil scientifique. ([Article R213-12-10](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions communes au conseil d'administration et au conseil scientifique. ([Article R213-12-11](#))
- Paragraphe 4 : Le directeur général. ([Articles R213-12-12 à R213-12-13](#))
- Paragraphe 5 : Organisation territoriale. ([Article R213-12-14](#))
- Paragraphe 6 : Agents commissionnés. ([Article R213-12-15](#))
- Sous-section 3 : Régime financier et comptable. ([Articles R213-12-16 à R213-12-21](#))
- Section 2 bis : Coordination administrative dans le domaine de l'eau. ([Articles R213-13 à R213-16](#))
- Section 3 : Comités de bassin et agences de l'eau
- Sous-section 1 : Comité de bassin. ([Articles D213-17 à D213-29](#))
- Sous-section 2 : Agences de l'eau ([Articles R213-30 à R213-48](#))
- Sous-section 3 : Redevances des agences de l'eau
- Paragraphe 1er : Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique ([Articles R213-48-1 à R213-48-2](#))
- Paragraphe 2 : Redevance pour pollution de l'eau d'origine non domestique ([Articles R213-48-3 à R213-48-9](#))
- Paragraphe 3 : Redevances pour modernisation des réseaux de collecte ([Articles R213-48-10 à R213-48-11](#))
- Paragraphe 4 : Redevance pour pollution de l'eau par les activités d'élevage ([Article R213-48-12](#))
- Paragraphe 5 : Redevance pour pollutions diffuses ([Article R213-48-13](#))
- Paragraphe 6 : Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau ([Article R213-48-14](#))
- Paragraphe 7 : Redevance pour obstacle sur un cours d'eau ([Article R213-48-15](#))
- Paragraphe 8 : Dispositions communes ([Articles R213-48-16 à R213-48-20](#))
- Sous-section 4 : Obligations déclaratives, contrôle et modalités de recouvrement
- Paragraphe 1 : Déclaration. ([Articles R213-48-21 à R213-48-33](#))

- Paragraphe 2 : Habilitation pour la réalisation de contrôles techniques. ([Article R213-48-34](#))
- Paragraphe 3 : Modalités particulières de versement de certaines redevances. ([Articles R213-48-35 à D213-48-39-1](#))
- Paragraphe 4 : Réclamations. ([Articles R213-48-40 à R213-48-41](#))
- Paragraphe 5 : Modalités de recouvrement. ([Articles R213-48-42 à R213-48-48](#))
- Section 4 : Organismes à vocation de maîtrise d'ouvrage. ([Article R213-49](#))
- Section 5 : Comités de bassin et offices de l'eau dans les départements d'outre-mer
- Sous-section 1 : Comités de bassin des départements d'outre-mer. ([Articles R213-50 à R213-58](#))
- Sous-section 2 : Offices de l'eau des départements d'outre-mer
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Articles R213-59 à R213-71](#))
- Paragraphe 2 : Dispositions financières. ([Articles D213-72 à R213-76-1](#))
- Section 6 - Comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques
Comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques ([Articles R213-77 à R213-83](#))
- Chapitre IV : Activités, installations et usage
- Section 1 : Procédures d'autorisation ou de déclaration
- Sous-section 1 : Champ d'application. ([Articles R214-1 à R214-5](#))
- Sous-section 2 : Dispositions applicables aux opérations soumises à autorisation. ([Articles R214-6 à R214-31](#))
- Sous-section 2 bis : Autorisation unique de prélèvement délivrée à un organisme unique de gestion collective. ([Articles R214-31-1 à R214-31-5](#))
- Sous-section 3 : Dispositions applicables aux opérations soumises à déclaration. ([Articles R214-32 à R214-40](#))
- Sous-section 4 : Dispositions communes aux opérations soumises à autorisation ou à déclaration. ([Articles R214-41 à R214-56](#))
- Sous-section 5 : Mesure des prélèvements. ([Articles R214-57 à R214-60](#))
- Section 2 : Affectation d'un débit à certains usages
- Sous-section 1 : Constitution du dossier. ([Articles R214-61 à R214-62-2](#))

- Sous-section 2 : Instruction de la demande. ([Articles R214-63 à R214-64-3](#))
- Sous-section 3 : Décision. ([Articles R214-65 à R214-65-2](#))
- Sous-section 4 : Effets de la déclaration d'utilité publique. ([Articles R214-66 à R214-67-1](#))
- Sous-section 5 : Dispositions diverses. ([Articles R214-68 à R214-70](#))
- Section 3 : Ouvrages utilisant l'énergie hydraulique
- Sous-section 1 : Autorisation des ouvrages. ([Articles R214-71 à R214-84](#))
- Sous-section 2 : Dispositions diverses
- Paragraphe 1 : Modèle de règlement d'eau. ([Article R214-85](#))
- Paragraphe 2 : Concession et déclaration d'utilité publique des ouvrages. ([Article R214-86](#))
- Paragraphe 3 : Conséquences de l'irrégularité de la situation de l'ouvrage sur l'achat d'énergie produite. ([Article R214-87](#))
- Section 4 : Opérations déclarées d'intérêt général ou urgentes. ([Articles R214-88 à R214-104](#))
- Section 5 : Circulation des engins et embarcations. ([Articles R214-105 à R214-105-4](#))
- Section 6 : Assainissement. ([Article R214-106](#))
- Section 7 : Obligations relatives aux ouvrages.
- Sous-section 1 : Obligations liées à l'inscription du cours d'eau sur les listes prévues par l'article L. 214-17. ([Articles R214-108 à R214-110](#))
- Sous-section 2 : Obligations relatives au débit réservé. ([Articles R214-111 à R214-111-2](#))
- Section 8 : Dispositions communes relatives à la sécurité et à la sûreté des ouvrages hydrauliques autorisés, déclarés et concédés.
- Sous-section 1 : Classement des ouvrages. ([Articles R214-112 à R214-114](#))
- Sous-section 2 : Etude de dangers. ([Articles R214-115 à R214-117](#))
- Section 9 : Dispositions relatives à la sécurité et à la sûreté des ouvrages hydrauliques autorisés ou déclarés. ([Article R214-118](#))
- Sous-section 1 : Règles relatives à l'exécution des travaux et à la première mise en eau. ([Articles R214-119 à R214-121](#))

- Sous-section 2 : Règles relatives à l'exploitation et à la surveillance des ouvrages. ([Articles R214-122 à R214-125](#))
- Sous-section 3 : Règles particulières relatives à l'exploitation et à la surveillance des barrages de classes A. ([Articles R214-126 à R214-129](#))
- Sous-section 4 : Règles particulières relatives à l'exploitation et à la surveillance des barrages de classe B. ([Articles R214-130 à R214-132](#))
- Sous-section 5 : Règles particulières relatives à l'exploitation et à la surveillance des barrages de classes C. ([Articles R214-133 à R214-135](#))
- Sous-section 6 : Règles particulières relatives à l'exploitation et à la surveillance des barrages de classe D. ([Article R214-136](#))
- Sous-section 7 : Règles particulières relatives à la surveillance des digues de classe A. ([Articles R214-137 à R214-139](#))
- Sous-section 8 : Règles particulières relatives à la surveillance des digues de classe B. ([Articles R214-140 à R214-142](#))
- Sous-section 9 : Règles particulières relatives à la surveillance des digues de classe C. ([Articles R214-143 à R214-144](#))
- Sous-section 10 : Règles particulières relatives à la surveillance des digues de classe D. ([Article R214-145](#))
- Sous-section 11 : Dispositions diverses. ([Articles R214-146 à R214-147](#))
- Section 10 : Organismes agréés. ([Articles R214-148 à R214-151](#))
- Chapitre V : Dispositions propres aux cours d'eau non domaniaux
- Section 1 : Droits des riverains. ([Article R215-1](#))
- Section 2 : Entretien régulier des cours d'eau. ([Articles R215-2 à R215-5](#))
- Chapitre VI : Sanctions
- Section 1 : Constatation des infractions. ([Articles R216-1 à R216-6](#))
- Section 2 : Sanctions pénales
- Sous-section 1 : Sanctions relatives aux déversements. ([Articles R216-7 à R216-8-1](#))
- Sous-section 2 : Sanctions particulières aux zones soumises à des contraintes environnementales. ([Articles R216-9 à R216-11](#))
- Sous-section 3 : Sanctions relatives aux activités, installations et usages. ([Article R216-12](#))

- Sous-section 4 : Autres sanctions. ([Article R216-13](#))
- Sous-section 5 : Récidive. ([Article R216-14](#))
- Section 3 : Transaction pénale ([Articles R216-15 à R216-17](#))
- Chapitre VII : Défense nationale. ([Articles R217-1 à R217-10](#))
- Chapitre VIII : Dispositions spéciales aux eaux marines et aux voies ouvertes à la navigation maritime
- Section 1 : Pollution par les rejets des navires. ([Articles R218-1 à R218-2](#))
- Section 2 : Pollution par les opérations d'immersion. ([Article R218-3](#))
- Section 3 : Mesures de police maritime d'urgence. ([Articles R218-4 à R218-13](#))
- Section 4 : Autres dispositions applicables aux rejets nuisibles en mer ou dans les eaux salées. ([Article R218-14](#))
- Section 5 : Zone de protection écologique. ([Article R218-15](#))
- Titre II : Air et atmosphère.
- Chapitre Ier : Surveillance de la qualité de l'air et information du public
- Section 1 : Surveillance de la qualité de l'air. ([Articles R221-1 à R221-3](#))
- Section 2 : Information sur la qualité de l'air. ([Articles R221-4 à R221-8](#))
- Section 3 : Organismes agréés de surveillance de la qualité de l'air
- Sous-section 1 : Conditions d'agrément. ([Articles R221-9 à R221-10](#))
- Sous-section 2 : Obligations des organismes agréés. ([Articles R221-11 à R221-12](#))
- Sous-section 3 : Délivrance et retrait de l'agrément des organismes. ([Articles R221-13 à R221-14](#))
- Sous-section 4 : Dispositions diverses. ([Article R221-15](#))
- Section 4 : Conseil national de l'air. ([Articles R221-16 à R221-21](#))
- Chapitre II : Planification
- Section 1 : Plans régionaux pour la qualité de l'air. ([Articles R222-1 à R222-12](#))
- Section 2 : Plans de protection de l'atmosphère

- Sous-section 1 : Champ d'application des plans de protection de l'atmosphère. ([Articles R222-13 à R222-13-1](#))
- Sous-section 2 : Contenu des plans de protection de l'atmosphère. ([Articles R222-14 à R222-19](#))
- Sous-section 3 : Elaboration et modification des plans de protection de l'atmosphère. ([Articles R222-20 à R222-31](#))
- Sous-section 4 : Mesures susceptibles d'être mises en oeuvre. ([Articles R222-32 à R222-36](#))
- Chapitre III : Mesures d'urgence. ([Articles R223-1 à R223-4](#))
- Chapitre IV : Mesures techniques nationales de prévention de la pollution atmosphérique et d'utilisation rationnelle de l'énergie
- Section 1 : Véhicules automobiles
- Sous-section 1 : Dispositions relatives aux stations-service et à la réduction des émissions de composés organiques volatils. ([Articles R224-1 à R224-6](#))
- Sous-section 2 : Moteurs des engins mobiles non routiers. ([Articles R224-7 à R224-14](#))
- Sous-section 3 : Autres mesures. ([Article R224-15](#))
- Section 2 : Biens mobiliers autres que les véhicules automobiles
- Sous-section 1 : Installations fixes d'incinération, de combustion ou de chauffage. ([Articles R224-16 à R224-19](#))
- Sous-section 2 : Rendements, équipement et contrôle des chaudières. ([Article R224-20](#))
- Paragraphe 1 : Rendements minimaux et équipement. ([Articles R224-21 à R224-30](#))
- Paragraphe 2 : Contrôles périodiques. ([Articles R224-31 à R224-41](#))
- Sous-section 3 : Consommation énergétique des appareils de réfrigération. ([Articles R224-42 à R224-47](#))
- Sous-section 4 : Réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules. ([Articles R224-48 à R224-59](#))
- Section 3 : Biens immobiliers. ([Article R224-60](#))
- Chapitre V : Dispositions financières et fiscales. ([Article R225-1](#))

- Chapitre VI : Contrôles et sanctions
- Section 1 : Recherche et constatation des infractions. ([Articles R226-1 à R226-5](#))
- Section 2 : Sanctions.
- Paragraphe 1 : Installations fixes d'incinération, de combustion ou de chauffage ([Article R226-6](#))
- Paragraphe 2 : Moteurs d'engins mobiles non routiers ([Article R226-7](#))
- Paragraphe 3 : Plans de protection de l'atmosphère ([Article R226-8](#))
- Paragraphe 4 : Rendements, équipement et contrôle des chaudières ([Articles R226-9 à R226-10](#))
- Paragraphe 5 : Consommation énergétique des appareils de réfrigération ([Articles R226-11 à R226-12](#))
- Paragraphe 6 : Réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures ainsi que dans les produits de retouche de véhicules ([Article R226-13](#))
- Paragraphe 7 : Récidive ([Article R226-14](#))
- Chapitre VII : Dispositions particulières aux pollutions causées par des substances radioactives. ([Article R227-1](#))
- Chapitre IX : Effet de serre
- Section 1 : Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique. ([Articles D229-1 à D229-4](#))
- Section 2 : Quotas d'émission de gaz à effet de serre
- Sous-section 1 : Système d'échanges de quotas d'émission de gaz à effet de serre ([Article R229-5](#))
- Paragraphe 1 : Plan national d'affectation des quotas d'émission de gaz à effet de serre. ([Articles R229-6 à R229-8](#))
- Paragraphe 2 : Affectation et délivrance des quotas. ([Articles R229-9 à R229-19](#))
- Paragraphe 3 : Déclaration des émissions de gaz à effet de serre. ([Articles R229-20 à R229-21](#))
- Paragraphe 4 : Mise en commun de la gestion des quotas. ([Articles R229-22 à R229-26](#))

- Paragraphe 5 : Recours administratif préalable en cas de contestation d'une décision d'affectation ou de délivrance des quotas. ([Articles R229-27 à R229-29](#))
- Paragraphe 6 : Sanctions. ([Articles R229-30 à R229-33](#))
- Sous-section 2 : Registre national des quotas d'émission de gaz à effet de serre. ([Articles R229-34 à R229-37](#))
- Section 3 : Mise en oeuvre des activités de projet prévues par le protocole fait à Kyoto le 11 décembre 1997 à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques du 9 mai 1992. ([Articles R229-38 à R229-44](#))
- Livre III : Espaces naturels. ([Articles R300-1 à R300-3](#))
- Titre Ier : Inventaire et mise en valeur du patrimoine naturel.
- Titre II : Littoral.
- Chapitre Ier : Protection et aménagement du littoral
- Section 1 : Dispositions générales. ([Article R321-1](#))
- Section 2 : Aménagement et urbanisme. ([Articles R321-2 à R321-3](#))
- Section 4 : Accès au rivage. ([Article R321-4](#))
- Section 5 : Ouvrages d'art reliant les îles au continent. ([Articles R321-5 à R321-10](#))
- Section 6 : Transport maritime de passagers vers des espaces protégés. ([Articles R321-11 à R321-15](#))
- Chapitre II : Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles R322-1 à R322-3](#))
- Section 2 : Patrimoine du conservatoire
- Sous-section 1 : Constitution et aliénations. ([Articles R322-4 à R322-9](#))
- Sous-section 2 : Gestion. ([Articles R322-10 à R322-16](#))
- Section 3 : Administration
- Sous-section 1 : Conseil d'administration. ([Articles R322-17 à R322-29](#))
- Sous-section 2 : Conseils de rivage. ([Articles R322-30 à R322-36](#))
- Sous-section 3 : Direction et personnels. ([Articles R322-37 à R322-37-1](#))
- Section 4 : Dispositions financières. ([Articles R322-38 à R322-41](#))

- Section 5 : Dispositions pénales. ([Article R322-42](#))
- Titre III : Parcs et réserves.
- Chapitre Ier : Parcs nationaux.
- Section 1 : Création et dispositions générales.
- Sous-section 1 : Création du parc
- Paragraphe 1 : Procédure. ([Articles R*331-1 à R331-10](#))
- Paragraphe 2 : Décret de création. ([Articles R331-11 à R331-12](#))
- Paragraphe 3 : Effets. ([Articles R*331-13 à R331-14](#))
- Sous-section 2 : Extension, modification et révision. ([Articles R331-15 à R331-17](#))
- Sous-section 3 : Travaux dans le coeur du parc. ([Articles R331-18 à R*331-19](#))
- Sous-section 4 : Dispositions plus favorables pour certaines catégories de personnes. ([Articles R331-20 à R331-21](#))
- Section 2 : Aménagement et gestion des parcs nationaux - Etablissement public du parc national.
- Sous-section 1 : Missions. ([Article R331-22](#))
- Sous-section 2 : Administration générale
- Paragraphe 1 : Conseil d'administration. ([Articles R331-23 à R331-31](#))
- Paragraphe 2 : Conseil scientifique, conseil économique, social et culturel. ([Articles R331-32 à R331-33](#))
- Paragraphe 3 : Directeur. ([Articles R331-34 à R331-35](#))
- Paragraphe 4 : Personnels. ([Articles R331-36 à R331-37](#))
- Sous-section 3 : Dispositions financières et comptables. ([Articles R331-38 à R*331-42](#))
- Sous-section 4 : Contrôle. ([Articles R331-43 à R*331-45](#))
- Section 3 : Dispositions particulières.
- Sous-section 1 : Dispositions particulières aux espaces maritimes des parcs nationaux. ([Articles R331-46 à R331-51](#))

- Sous-section 2 : Dispositions particulières aux départements d'outre-mer. ([Article R331-52](#))
- Section 4 : Réserves intégrales. ([Articles R331-53 à R331-54](#))
- Section 5 : Indemnités. ([Articles R331-55 à R331-59](#))
- Section 6 : Comité interministériel des parcs nationaux. ([Article R331-60](#))
- Section 7 : Dispositions pénales.
- Sous-section 1 : Recherche et constatation des infractions. ([Article R331-61](#))
- Sous-section 2 : Sanctions pénales. ([Articles R331-62 à R331-76](#))
- Sous-section 3 : Transaction. ([Articles R331-77 à R331-78](#))
- Section 8 : Parcs nationaux de France. ([Articles R331-79 à R331-84](#))
- Section 9 : Dispositions propres à chacun des parcs nationaux. ([Article R331-85](#))
- Chapitre II : Réserves naturelles.
- Section 1 : Réserves naturelles nationales.
- Sous-section 1 : Classement, modifications et déclassement.
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Article R332-1](#))
- Paragraphe 2 : Procédure de consultation et d'enquête publique. ([Articles R332-2 à R332-8](#))
- Paragraphe 3 : Classement. ([Articles R332-9 à R332-10](#))
- Paragraphe 4 : Publicité. ([Articles R332-11 à R332-13](#))
- Paragraphe 5 : Modifications des limites ou de la réglementation - Déclassement. ([Article R332-14](#))
- Sous-section 2 : Gestion.
- Paragraphe 1 : Comité consultatif. ([Articles R332-15 à R332-17](#))
- Paragraphe 2 : Conseil scientifique. ([Article R332-18](#))
- Paragraphe 3 : Gestionnaire. ([Articles R332-19 à R332-20](#))
- Paragraphe 4 : Plan de gestion. ([Articles R332-21 à R332-22](#))

- Sous-section 3 : Modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle. ([Articles R332-23 à R332-27](#))
- Sous-section 4 : Périmètre de protection. ([Articles R332-28 à R332-29](#))
- Section 2 : Réserves naturelles régionales.
- Sous-section 1 : Classement, modifications et déclassement
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Article R332-30](#))
- Paragraphe 2 : Procédure de consultation et d'enquête publique. ([Articles R332-31 à R332-33](#))
- Paragraphe 3 : Classement par délibération. ([Articles R332-34 à R332-35](#))
- Paragraphe 4 : Classement par décret en Conseil d'Etat. ([Articles R332-36 à R332-37](#))
- Paragraphe 5 : Publicité. ([Articles R332-38 à R332-39](#))
- Paragraphe 6 : Modification des limites ou de la réglementation - Déclassement. ([Article R332-40](#))
- Sous-section 2 : Gestion. ([Articles R332-41 à R332-43](#))
- Sous-section 3 : Modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle. ([Articles R332-44 à R332-46](#))
- Sous-section 4 : Périmètres de protection. ([Articles R332-47 à R332-48](#))
- Section 3 : Réserves naturelles en Corse.
- Sous-section 1 : Classement
- Paragraphe 1 : Classement à l'initiative de la collectivité territoriale de Corse. ([Articles R332-49 à R332-53](#))
- Paragraphe 2 : Classement à la demande de l'Etat ou en vertu de son pouvoir de substitution. ([Article R332-54](#))
- Paragraphe 3 : Publicité. ([Articles R332-55 à R332-56](#))
- Sous-section 2 : Modification des limites ou de la réglementation - Déclassement. ([Article R332-57](#))
- Sous-section 3 : Gestion. ([Articles R332-58 à R332-61](#))
- Sous-section 4 : Modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle

- Paragraphe 1 : Réserves naturelles classées par la collectivité territoriale de Corse. ([Articles R332-62 à R332-64](#))
- Paragraphe 2 : Réserves naturelles classées en Corse par l'Etat. ([Article R332-65](#))
- Sous-section 5 : Périmètres de protection. ([Articles R332-66 à R332-67](#))
- Section 4 : Dispositions pénales.
- Sous-section 1 : Constatation des infractions et poursuites. ([Article R332-68](#))
- Sous-section 2 : Sanctions. ([Articles R332-69 à R332-81](#))
- Chapitre III : Parcs naturels régionaux. ([Articles R333-1 à R333-16](#))
- Chapitre IV : Agence des aires marines protégées et parcs naturels marins.
- Section 1 : Agence des aires marines protégées.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R334-1 à R334-3](#))
- Sous-section 2 : Le conseil d'administration.
- Paragraphe 1 : Composition. ([Articles R334-4 à R334-7](#))
- Paragraphe 2 : Attributions. ([Articles R334-8 à R334-10](#))
- Paragraphe 3 : Fonctionnement. ([Articles R334-11 à R334-13](#))
- Sous-section 3 : Le directeur. ([Articles R334-14 à R334-15](#))
- Sous-section 4 : Le conseil scientifique. ([Articles R334-16 à R334-17](#))
- Sous-section 5 : Dispositions financières et comptables. ([Articles R334-18 à R334-22](#))
- Sous-section 6 : Contrôle. ([Articles R334-23 à R334-26](#))
- Section 2 : Les parcs naturels marins.
- Sous-section 1 : Création. ([Articles R334-27 à R334-30](#))
- Sous-section 2 : Administration.
- Paragraphe 1 : Les conseils de gestion. ([Articles R334-31 à R334-35](#))
- Paragraphe 2 : Le délégué du directeur. ([Articles R334-36 à R334-37](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions financières. ([Article R334-38](#))
- Titre IV : Sites.

- Chapitre Ier : Sites inscrits et classés.
- Section 1 : Inventaire et classement, modifications.
- Sous-section 1 : Inventaire et classement. ([Articles R341-1 à R341-8](#))
- Sous-section 2 : Modifications de l'état ou de l'aspect d'un site inscrit ou classé.
- Paragraphe 1 : Sites inscrits. ([Article R341-9](#))
- Paragraphe 2 : Sites classés ou en instance de classement. ([Articles R341-10 à R341-13](#))
- Sous-section 3 : Dispositions financières. ([Articles R341-14 à R341-15](#))
- Section 2 : Organismes.
- Sous-section 1 : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites. ([Articles R341-16 à R341-25](#))
- Sous-section 2 : Commission supérieure des sites, perspectives et paysages. ([Articles R341-28 à R341-31](#))
- Section 3 : Dispositions pénales.
- Chapitre II : Autres sites protégés.
- Titre V : Paysages. ([Articles R350-1 à R350-16](#))
- Titre VI : Accès à la nature.
- Chapitre Ier : Itinéraires de randonnées.
- Chapitre II : Circulation motorisée. ([Articles R362-1 à R362-5](#))
- Chapitre III : Autres modes d'accès.
- Chapitre IV : Espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature.
- Chapitre V : Camping et caravanage. ([Articles R365-1 à R365-3](#))
- Livre IV : Faune et flore.
- Titre Ier : Protection de la faune et de la flore.
- Chapitre Ier : Préservation et surveillance du patrimoine biologique.
- Section 1 : Préservation du patrimoine biologique.
- Sous-section 1 : Mesures de protection. ([Articles R411-1 à R411-5](#))

- Sous-section 2 : Dérogations aux mesures de protection. ([Articles R411-6 à R411-14](#))
- Sous-section 3 : Protection des biotopes. ([Articles R411-15 à R411-17](#))
- Sous-section 4 : Réglementation particulière aux produits antiparasitaires et assimilés. ([Article R411-18](#))
- Sous-section 5 : Prise de vues ou de son. ([Articles R411-19 à R411-21](#))
- Section 3 : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. ([Articles R411-22 à R411-30](#))
- Section 4 : Introduction dans le milieu naturel de spécimens appartenant à des espèces animales non domestiques ou à des espèces végétales non cultivées. ([Article R411-31](#))
- Sous-section 1 : Instruction des demandes d'autorisation d'une introduction menée par une personne autre que l'Etat
- Paragraphe 1 : Présentation du projet d'introduction. ([Article R411-32](#))
- Paragraphe 2 : Information du public et des collectivités territoriales. ([Articles R411-33 à R411-34](#))
- Paragraphe 3 : Délivrance de l'autorisation. ([Articles R411-35 à R411-39](#))
- Sous-section 2 : Introduction par l'Etat de spécimens appartenant à des espèces animales non domestiques ou à des espèces végétales non cultivées et mesures d'urgence
- Paragraphe 1 : Procédure applicable à l'introduction. ([Article R411-40](#))
- Paragraphe 2 : Procédure applicable aux mesures d'urgence. ([Article R411-41](#))
- Chapitre II : Activités soumises à autorisation
- Section 1 : Régime général d'autorisation. ([Article R412-1](#))
- Sous-section 1 : Autorisation. ([Articles R412-2 à R412-6](#))
- Sous-section 2 : Contrôle. ([Article R412-7](#))
- Section 2 : Régime propre à la capture, au ramassage et à la cession de certaines espèces. ([Articles R412-8 à R412-10](#))
- Chapitre III : Etablissements détenant des animaux d'espèces non domestiques. ([Articles R413-1 à R413-2](#))
- Section 1 : Etablissements soumis à autorisation d'ouverture autres que les établissements d'élevage, de vente et de transit des espèces de gibier dont la chasse est autorisée.

- Sous-section 1 : Certificat de capacité. ([Articles R413-3 à R413-7](#))
- Sous-section 2 : Autorisations d'ouverture des établissements. ([Articles R413-8 à R413-9](#))
- Paragraphe 1 : Demande d'autorisation. ([Articles R413-10 à R413-14](#))
- Paragraphe 2 : Instruction pour les établissements de la première catégorie. ([Articles R413-15 à R413-20](#))
- Paragraphe 3 : Instruction pour les établissements de la deuxième catégorie. ([Article R413-21](#))
- Sous-section 3 : Modifications concernant l'exploitation ou le changement d'exploitant. ([Articles R413-22 à R413-23](#))
- Section 2 : Autorisation d'ouverture pour les établissements d'élevage, de vente et de transit des espèces de gibier dont la chasse est autorisée. ([Article R413-24](#))
- Sous-section 1 : Certificat de capacité. ([Articles R413-25 à R413-27](#))
- Sous-section 2 : Autorisation d'ouverture des établissements. ([Articles R413-28 à R413-30](#))
- Paragraphe 1 : Demande d'autorisation. ([Articles R413-31 à R413-34](#))
- Paragraphe 2 : Instruction de la demande. ([Articles R413-35 à R413-37](#))
- Sous-section 3 : Modifications concernant l'exploitation ou le changement d'exploitant. ([Articles R413-38 à R413-39](#))
- Section 3 : Etablissements soumis à déclaration. ([Articles R413-40 à R413-41](#))
- Section 4 : Contrôle de l'autorité administrative. ([Articles R413-42 à R413-44](#))
- Section 5 : Sanctions administratives.
- Sous-section 1 : Dispositions applicables en cas d'absence d'autorisation ou de déclaration. ([Articles R413-45 à R413-47](#))
- Sous-section 2 : Dispositions applicables en cas de méconnaissance des prescriptions imposées. ([Articles R413-48 à R413-49](#))
- Sous-section 3 : Dispositions communes. ([Articles R413-50 à R413-51](#))
- Chapitre IV : Conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.
- Section 1 : Sites Natura 2000.
- Sous-section 1 : Dispositions communes. ([Articles R414-1 à R414-2-1](#))

- Sous-section 2 : Procédure de désignation des sites Natura 2000. ([Articles R414-3 à R414-7](#))
- Sous-section 3 : Comités de pilotage et documents d'objectifs.
- Paragraphe 1 : Dispositions applicables aux sites Natura 2000 majoritairement terrestres. ([Articles R414-8 à R414-8-6](#))
- Paragraphe 2 : Dispositions applicables aux sites Natura 2000 majoritairement marins. ([Articles R414-9 à R414-9-7](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions particulières applicables à certains sites Natura 2000. ([Articles R414-10 à R414-10-1](#))
- Paragraphe 4 : Contenu du document d'objectifs. ([Article R414-11](#))
- Sous-section 4 : Dispositions relatives aux chartes et aux contrats Natura 2000.
- Paragraphe 1 : Charte Natura 2000. ([Articles R414-12 à R414-12-1](#))
- Paragraphe 2 : Contrat Natura 2000. ([Articles R414-13 à R414-17](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions communes. ([Article R414-18](#))
- Sous-section 5 : Dispositions relatives à l'évaluation des incidences des programmes et projets soumis à autorisation ou approbation. ([Articles R414-19 à R414-24](#))
- Chapitre V : Dispositions pénales.
- Section 1 : Constatation des infractions.
- Section 2 : Sanctions.
- Sous-section 1 : Préservation du patrimoine biologique. ([Articles R415-1 à R415-2](#))
- Sous-section 2 : Activités soumises à autorisation. ([Article R415-3](#))
- Chapitre VI : Conservatoires botaniques nationaux.
- Section 1 : Missions et agrément des conservatoires botaniques nationaux. ([Articles D416-1 à D416-6](#))
- Section 2 : Commission des conservatoires botaniques nationaux. ([Articles D416-7 à D416-8](#))
- Titre II : Chasse.
- Chapitre Ier : Organisation de la chasse.

- Section 1 : Conseil national de la chasse et de la faune sauvage. ([Articles R421-1 à R421-6](#))
- Section 2 : Office national de la chasse et de la faune sauvage.
- Sous-section 2 : Administration générale
- Paragraphe 1 : Conseil d'administration. ([Articles R421-8 à R421-13](#))
- Paragraphe 2 : Directeur général. ([Article R421-14](#))
- Paragraphe 3 : Conseil scientifique. ([Articles R421-15 à R421-16](#))
- Paragraphe 4 : Personnels. ([Articles R421-17 à R421-24](#))
- Sous-section 3 : Dispositions financières. ([Articles R421-25 à R421-26](#))
- Sous-section 4 : Contrôle. ([Articles R421-27 à R421-28](#))
- Section 3 : Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage. ([Articles R421-29 à R421-32](#))
- Section 4 : Fédérations départementales des chasseurs.
- Sous-section 1 : Adhésion et participations exigibles des adhérents. ([Articles R421-33 à R421-34](#))
- Sous-section 2 : Régime budgétaire et comptable. ([Articles R421-35 à R421-38](#))
- Sous-section 3 : Contrôle de l'exécution des missions de service public auxquelles est associée la fédération. ([Article R421-39](#))
- Section 5 : Fédérations interdépartementales des chasseurs. ([Articles R421-40 à R421-42](#))
- Section 6 : Fédérations régionales des chasseurs. ([Articles R421-43 à R421-44](#))
- Section 7 : Fédération nationale des chasseurs.
- Sous-section 1 : Cotisations et contributions des fédérations départementales. ([Articles R421-45 à R421-47](#))
- Sous-section 2 : Régime budgétaire et comptable. ([Articles R421-48 à R421-49](#))
- Sous-section 3 : Contrôle de l'exécution des missions de service public auxquelles est associée la Fédération nationale des chasseurs. ([Article R421-50](#))
- Section 8 : Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats. ([Articles D421-51 à D421-54](#))

- Chapitre II : Territoire de chasse.
- Section 1 : Associations communales et intercommunales de chasse agréées.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R422-1 à R422-4](#))
- Sous-section 2 : Institution des associations communales de chasse agréées.
- Paragraphe 1 : Départements où des associations communales de chasse agréées doivent être créées. ([Articles R422-5 à R422-11](#))
- Paragraphe 2 : Départements où des associations communales de chasse agréées peuvent être créées. ([Articles R422-12 à R422-16](#))
- Sous-section 3 : Modalités de constitution.
- Paragraphe 1 : Enquête. ([Articles R422-17 à R422-32](#))
- Paragraphe 2 : Assemblée constitutive et agrément de l'association communale de chasse agréée. ([Articles R422-33 à R422-41](#))
- Sous-section 4 : Territoire.
- Paragraphe 1 : Terrains soumis à l'action de l'association.
- Paragraphe 2 : Terrains faisant l'objet d'une opposition. ([Articles R422-42 à R422-44](#))
- Paragraphe 3 : Apports. ([Articles R422-45 à R422-51](#))
- Paragraphe 4 : Modification du territoire de l'association. ([Articles R422-52 à R422-58](#))
- Paragraphe 5 : Enclaves. ([Articles R422-59 à R422-61](#))
- Sous-section 5 : Dispositions obligatoires des statuts des associations communales de chasse agréées. ([Articles R422-62 à R422-64](#))
- Sous-section 6 : Réserves et garderies. ([Articles R422-65 à R422-68](#))
- Sous-section 7 : Associations intercommunales de chasse agréées. ([Articles R422-69 à R422-78](#))
- Sous-section 8 : Dispositions diverses. ([Articles R422-79 à R422-80](#))
- Sous-section 9 : Cas particuliers de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. ([Article R422-81](#))
- Section 2 : Réserves de chasse et de faune sauvage.

- Sous-section 1 : Institution des réserves de chasse et de faune sauvage. ([Articles R422-82 à R422-85](#))
- Sous-section 2 : Fonctionnement des réserves de chasse et de faune sauvage. ([Articles R422-86 à R422-91](#))
- Sous-section 3 : Réserves nationales de chasse et de faune sauvage. ([Articles R422-92 à R422-94-1](#))
- Sous-section 4 : Dispositions particulières à la Corse.
- Section 3 : Chasse maritime. ([Article R422-95](#))
- Section 4 : Exploitation de la chasse sur le domaine de l'Etat.
- Sous-section 1 : Exploitation de la chasse dans les forêts de l'Etat. ([Article D422-96](#))
- Sous-section 2 : Exploitation de la chasse sur le domaine public fluvial
- Paragraphe 1 : Conditions d'exploitation en amont de la limite de salure des eaux. ([Articles D422-97 à D422-113](#))
- Paragraphe 2 : Conditions d'exploitation en aval de la limite de salure des eaux. ([Article D422-114](#))
- Sous-section 3 : Exploitation de la chasse sur le domaine public maritime. ([Articles D422-115 à D422-127](#))
- Chapitre III : Permis de chasser. ([Article R423-1](#))
- Section 1 : Examen pour la délivrance du permis de chasser.
- Sous-section 1 : Examen pour la délivrance du permis de chasser. ([Articles R423-2 à R423-7](#))
- Sous-section 2 : Autorisation de chasser accompagné. ([Article R423-8](#))
- Section 2 : Délivrance et validation du permis de chasser.
- Sous-section 1 : Délivrance. ([Articles R423-9 à R423-11](#))
- Sous-section 2 : Validation du permis de chasser. ([Articles R423-12 à R423-18](#))
- Sous-section 3 : Modalités de validation du permis de chasser. ([Articles R423-19 à R423-21](#))
- Sous-section 4 : Dispositions propres à l'Ile-de-France. ([Articles R423-22 à R423-23](#))
- Sous-section 5

- Sous-section 6 : Refus et exclusions. ([Articles R423-24 à R423-25](#))
- Sous-section 7 : Dispositions propres à certains agents.
- Section 3 : Affectation des redevances cynégétiques.
- Section 4 : Dispositions diverses. ([Articles R423-26 à R423-27](#))
- Chapitre IV : Exercice de la chasse.
- Section 1 : Protection du gibier. ([Articles R424-1 à R424-3](#))
- Section 2 : Temps de chasse.
- Sous-section 1 : Chasse à courre, à cor, à cri et au vol. ([Articles R424-4 à R424-5](#))
- Sous-section 2 : Chasse à tir
- Paragraphe 1 : Cas général. ([Articles R424-6 à R424-9](#))
- Paragraphe 2 : Cas particuliers de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de Saint-Pierre-et-Miquelon. ([Articles R424-10 à R424-13](#))
- Section 3 : Modes et moyens de chasse. ([Articles R424-14 à R424-19](#))
- Section 4 : Commercialisation et transport du gibier.
- Sous-section 1 : Interdiction permanente. ([Articles R424-20 à R424-22](#))
- Sous-section 2 : Interdiction temporaire.
- Section 5 : Dispositions spéciales à la chasse maritime. ([Articles R424-24 à R424-25](#))
- Section 6 : Règles de sécurité.
- Chapitre V : Gestion.
- Section 1 : Schéma départemental de gestion cynégétique. ([Article R425-1](#))
- Section 2 : Equilibre agro-sylvo-cynégétique.
- Section 3 : Plan de chasse.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R425-1-1 à R425-13](#))
- Sous-section 2 : Dispositions particulières à la Corse. ([Articles R425-14 à R425-17](#))
- Section 4 : Prélèvement maximal autorisé. ([Articles R425-18 à R425-20](#))
- Section 5 : Prévention et indemnisation des dégâts sylvicoles de grand gibier.

- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R425-21 à R425-23](#))
- Sous-section 2 : Protection des régénérations. ([Articles R425-24 à R425-27](#))
- Sous-section 3 : Indemnisation des dégâts sylvicoles. ([Articles R425-28 à R425-30](#))
- Chapitre VI : Indemnisation des dégâts de gibiers.
- Section 1 : Procédure non contentieuse d'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier aux cultures et aux récoltes agricoles.
- Sous-section 1 : Comptabilisation des opérations de prévention et d'indemnisation des dégâts de gibier. ([Articles R426-1 à R426-2](#))
- Sous-section 2 : Instances consultatives pour l'indemnisation des dégâts de gibier.
- Paragraphe 1 : Commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibier. ([Articles R426-3 à R426-5](#))
- Paragraphe 2 : Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage. ([Articles R426-6 à R426-9](#))
- Sous-section 3 : Conditions de l'indemnisation des dégâts de gibier. ([Articles R426-10 à R426-11](#))
- Sous-section 4 : Procédure d'indemnisation. ([Articles R426-12 à R426-18](#))
- Sous-section 5 : Dispositions diverses. ([Article R426-19](#))
- Section 2 : Indemnisation judiciaire des dégâts causés aux récoltes. ([Articles R426-20 à R426-29](#))
- Chapitre VII : Destruction des animaux nuisibles et louveterie.
- Section 1 : Mesures administratives.
- Sous-section 1 : Louveterie. ([Articles R427-1 à R427-3](#))
- Sous-section 2 : Battues administratives. ([Article R427-4](#))
- Sous-section 3 : Sécurité aérienne. ([Article R427-5](#))
- Section 2 : Droits des particuliers.
- Sous-section 1 : Classement des animaux nuisibles. ([Articles R427-6 à R427-7](#))
- Sous-section 2 : Exercice du droit de destruction. ([Article R427-8](#))
- Sous-section 3 : Modalités de destruction. ([Article R427-9](#))

- Paragraphe 1 : Toxiques. ([Article R427-10](#))
- Paragraphe 2 : Déterrage. ([Articles R427-11 à R427-12](#))
- Paragraphe 3 : Piégeage. ([Articles R427-13 à R427-17](#))
- Paragraphe 4 : Tir. ([Articles R427-18 à R427-24](#))
- Paragraphe 5 : Utilisation des oiseaux de chasse au vol. ([Article R427-25](#))
- Sous-section 4 : Lâcher. ([Article R427-26](#))
- Sous-section 5 : Mesures diverses. ([Article R427-27](#))
- Section 3 : Commercialisation et transport. ([Article R427-28](#))
- Chapitre VIII : Dispositions pénales.
- Section 1 : Peines.
- Sous-section 1 : Territoire. ([Articles R428-1 à R428-2](#))
- Sous-section 2 : Permis de chasser, autorisation de chasser accompagné et autorisation de chasse maritime. ([Articles R428-3 à R428-4](#))
- Sous-section 3 : Exercice de la chasse.
- Paragraphe 1 : Protection du gibier. ([Articles R428-5 à R428-6](#))
- Paragraphe 2 : Temps de chasse. ([Article R428-7](#))
- Paragraphe 3 : Modes et moyens. ([Articles R428-8 à R428-10](#))
- Paragraphe 4 : Transport et commercialisation. ([Articles R428-11 à R428-12](#))
- Sous-section 4 : Gestion.
- Paragraphe 1 : Plan de chasse. ([Articles R428-13 à R428-14](#))
- Paragraphe 2 : Prélèvement maximal autorisé. ([Articles R428-15 à R428-16](#))
- Paragraphe 3 : Plan de gestion cynégétique. ([Article R428-17](#))
- Sous-section 5 : Participations instituées pour l'indemnisation des dégâts de gibier. ([Article R428-18](#))
- Sous-section 6 : Destruction des animaux nuisibles et louveterie. ([Article R428-19](#))
- Section 2 : Récidive. ([Article R428-20](#))

- Section 3 : Peines applicables aux personnes morales et peines complémentaires. ([Articles R428-21 à R428-22](#))
- Section 4 : Constatation des infractions et poursuites.
- Sous-section 1 : Constatation des infractions.
- Paragraphe 1 : Gardes-chasse particuliers. ([Article R428-25](#))
- Paragraphe 2 : Agents de développement des fédérations de chasseurs. ([Articles R428-26 à R428-27](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions communes. ([Article R428-28](#))
- Sous-section 2 : Recherche des infractions.
- Sous-section 3 : Poursuites.
- Sous-section 4 : Dispositions diverses.
- Chapitre IX : Dispositions particulières aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. ([Article R429-1](#))
- Section 1 : Administration de la chasse sur le ban communal.
- Sous-section 1 : Ban communal.
- Sous-section 2 : Exploitation du droit de chasse.
- Sous-section 3 : Enclaves.
- Sous-section 4 : Dispositions diverses.
- Section 2 : Exercice de la chasse.
- Sous-section 1 : Temps de chasse. ([Articles R429-2 à R429-5](#))
- Sous-section 2 : Plan de chasse. ([Article R429-6](#))
- Sous-section 3 : Modes et moyens de chasse. ([Article R429-7](#))
- Sous-section 4 : Commercialisation et transport du gibier.
- Section 3 : Indemnisation des dégâts de gibier.
- Sous-section 1 : Régime général. ([Articles R429-8 à R429-14](#))
- Section 4 : Pénalités.
- Sous-section 1 : Peines.

- Paragraphe 1 : Territoire. ([Articles R429-18 à R429-19](#))
- Paragraphe 2 : Exercice de la chasse. ([Articles R429-20 à R429-20-1](#))
- Sous-section 2 : Récidive. ([Article R429-21](#))
- Sous-section 3 : Peines accessoires et complémentaires.
- Titre III : Pêche en eau douce et gestion des ressources piscicoles.
- Chapitre Ier : Champ d'application.
- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles R431-1 à R431-6](#))
- Section 2 : Eaux closes. ([Article R431-7](#))
- Section 3 : Piscicultures.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Article R431-8](#))
- Sous-section 2 : Dispositions applicables aux déclarations des droits, concessions ou autorisations portant sur des plans d'eau existant au 30 juin 1984. ([Articles R431-35 à R431-37](#))
- Chapitre II : Préservation des milieux aquatiques et protection du patrimoine piscicole.
- Section 1 : Obligations générales.
- Section 2 : Protection de la faune piscicole et de son habitat.
- Sous-section 1 : Protection des frayères, des zones de croissance et d'alimentation. ([Articles R432-1 à R432-1-5](#))
- Section 3 : Obligations relatives aux ouvrages.
- Sous-section 2 : Dispositifs pour le passage des poissons migrateurs et classement des cours d'eau. ([Articles R432-3 à R432-4](#))
- Section 4 : Contrôle des peuplements. ([Articles R432-5 à R432-18](#))
- Chapitre IV : Organisation des pêcheurs.
- Section 2 : Organisation de la pêche de loisir. ([Articles R434-25 à R434-37](#))
- Section 3 : Organisation de la pêche professionnelle. ([Articles R434-38 à R*434-47](#))
- Chapitre V : Droit de pêche. ([Article R435-1](#))
- Section 1 : Droit de pêche de l'Etat.

- Sous-section 1 : Conditions générales d'exploitation. ([Articles R435-2 à R435-15](#))
- Sous-section 2 : Modalités de location des lots. ([Articles R435-16 à R435-24](#))
- Sous-section 3 : Procédure d'adjudication publique. ([Articles R435-25 à R435-31](#))
- Sous-section 4 : Attribution du produit du droit de pêche sur les voies d'eau du domaine public de l'Etat concédées à des collectivités ou établissements publics. ([Articles R435-32 à D435-33](#))
- Section 2 : Droit de pêche des riverains. ([Articles R435-34 à R435-39](#))
- Section 3 : Droit de passage. ([Article R435-40](#))
- Chapitre VI : Conditions d'exercice du droit de pêche.
- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles R436-3 à R436-5](#))
- Sous-section 1 : Temps et heures d'interdiction
- Paragraphe 1 : Temps d'interdiction. ([Articles R436-6 à R436-12](#))
- Paragraphe 2 : Heures d'interdiction. ([Articles R436-13 à R436-17](#))
- Sous-section 2 : Taille minimale des poissons et des écrevisses. ([Articles R436-18 à R436-20](#))
- Sous-section 3 : Nombre de captures autorisées - Conditions de capture. ([Articles R436-21 à R436-22](#))
- Sous-section 4 : Procédés et modes de pêche autorisés. ([Articles R436-23 à R436-29](#))
- Sous-section 5 : Procédés et modes de pêche prohibés. ([Articles R436-30 à R436-35](#))
- Sous-section 6 : Dispositions diverses. ([Articles R436-36 à R436-38](#))
- Sous-section 7 : Dispositions pénales. ([Articles R436-39 à R436-42](#))
- Sous-section 8 : Classement des cours d'eau, canaux et plans d'eau en deux catégories. ([Article R436-43](#))
- Section 2 : Autorisations exceptionnelles.
- Section 3 : Gestion et pêche des poissons appartenant aux espèces vivant alternativement dans les eaux douces et dans les eaux salées.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Article R436-44](#))
- Sous-section 2 : Plan de gestion des poissons migrateurs. ([Articles R436-45 à R436-46](#))

- Sous-section 3 : Comité pour la gestion des poissons migrateurs. ([Articles R436-47 à R436-54](#))
- Sous-section 4 : Exercice de la pêche des poissons migrateurs.
- Paragraphe 1 : Périodes, temps d'interdiction et engins de pêche. ([Articles R436-55 à R436-61](#))
- Paragraphe 2 : Mesures utiles à la reproduction, au développement, à la conservation et à la circulation des poissons. ([Articles R436-62 à R436-65](#))
- Sous-section 5 : Classement en cours d'eau à saumon et à truite de mer. ([Article R436-66](#))
- Sous-section 6 : Dispositions pénales. ([Articles R436-67 à R436-68](#))
- Section 4 : Réserves et interdictions permanentes de pêche.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Article R436-69](#))
- Sous-section 2 : Dispositions applicables aux interdictions permanentes de pêche. ([Articles R436-70 à R436-72](#))
- Sous-section 3 : Dispositions applicables aux réserves temporaires de pêche. ([Articles R436-73 à R436-76](#))
- Sous-section 4 : Dispositions communes. ([Articles R436-77 à R436-79](#))
- Section 5 : Commercialisation. ([Article D436-79-1](#))
- Section 6 : Dispositions particulières à certaines eaux.
- Sous-section 1 : Accords internationaux
- Paragraphe 1 : Dispositions relatives à la pêche dans la section de la Bidassoa et de la baie du Figuier formant frontière avec l'Espagne. ([Articles R436-82 à R436-83](#))
- Paragraphe 2 : Dispositions relatives à la pêche dans les eaux françaises du lac Léman. ([Articles R436-84 à R436-86](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions relatives à la pêche dans la section du Doubs formant frontière avec la Suisse. ([Articles R436-87 à R436-89](#))
- Sous-section 2 : Dispositions applicables en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et à Saint-Pierre-et-Miquelon
- Paragraphe 1 : Dispositions applicables à la Réunion. ([Articles R436-90 à R436-94](#))
- Chapitre VII : Dispositions pénales complémentaires.

- Section 1 : Recherche et constatation des infractions.
- Sous-section 1 : Agents compétents. ([Articles R437-1 à R437-3-1](#))
- Sous-section 2 : Procès-verbaux.
- Sous-section 3 : Recherche des infractions.
- Sous-section 4 : Gardes-pêche particuliers.
- Sous-section 5 : Saisies. ([Articles R437-4 à R437-5](#))
- Section 2 : Transaction. ([Articles R437-6 à R437-7](#))
- Section 3 : Poursuites. ([Article R437-11](#))
- Section 5 : Sanctions. ([Articles R437-12 à R437-13](#))
- Sous-section 1 : Circonstances aggravantes.
- Sous-section 2 : Astreinte.
- Sous-section 3 : Confiscation.
- Sous-section 4 : Exclusion des associations agréées.
- Sous-section 5 : Responsabilité des personnes morales.
- Chapitre VIII : Dispositions diverses.
- Livre V : Prévention des pollutions, des risques et des nuisances.
- Titre Ier : Installations classées pour la protection de l'environnement.
- Chapitre Ier : Dispositions générales.
- Section 1 : Conseil supérieur des installations classées. ([Articles D511-1 à D511-8](#))
- Section 2 : Nomenclature des installations classées. ([Articles R511-9 à R511-10](#))
- Chapitre II : Installations soumises à autorisation ou à déclaration. ([Article R512-1](#))
- Section 1 : Installations soumises à autorisation.
- Sous-section 1 : Demande d'autorisation. ([Articles R512-2 à R512-10](#))
- Sous-section 2 : Instruction de la demande. ([Articles R512-11 à R512-13](#))
- Paragraphe 1 : Enquête publique. ([Articles R512-14 à R512-18](#))

- Paragraphe 2 : Consultations. ([Articles R512-19 à R512-25](#))
- Paragraphe 3 : Fin de l'instruction. ([Articles R512-26 à R512-27](#))
- Sous-section 3 : Autorisation et prescriptions. ([Articles R512-28 à R512-38](#))
- Sous-section 4 : Mesures de publicité. ([Article R512-39](#))
- Sous-section 5 : Dispositions propres à certaines catégories d'installations. ([Articles R512-40 à R512-46](#))
- Section 2 : Installations soumises à déclaration.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R512-47 à R512-54](#))
- Sous-section 2 : Contrôle périodique de certaines installations.
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Articles R512-55 à R512-60](#))
- Paragraphe 2 : Agrément des organismes de contrôle. ([Articles R512-61 à R512-66](#))
- Section 3 : Dispositions communes à l'autorisation et à la déclaration.
- Sous-section 1 : Dispositions générales.
- Paragraphe 1 : Implantation sur plusieurs départements. ([Article R512-67](#))
- Paragraphe 2 : Changement d'exploitant. ([Article R512-68](#))
- Paragraphe 3 : Rapport d'incident ou d'accident. ([Article R512-69](#))
- Paragraphe 4 : Remise en service. ([Article R512-70](#))
- Paragraphe 5 : Agrément des organismes de contrôle. ([Articles R512-71 à R512-72](#))
- Paragraphe 6 : Surveillance de l'installation. ([Article R512-73](#))
- Sous-section 2 : Mise à l'arrêt définitif et remise en état. ([Articles R512-74 à R512-80](#))
- Chapitre III : Installations fonctionnant au bénéfice des droits acquis. ([Articles R513-1 à R513-2](#))
- Chapitre IV : Contrôle et contentieux des installations classées.
- Section 1 : Contrôle et sanctions administratifs. ([Articles R514-1 à R514-3](#))
- Section 2 : Dispositions pénales. ([Articles R514-4 à R514-5](#))
- Chapitre V : Dispositions particulières à certaines installations.

- Section 1 : Carrières. ([Articles R515-1 à R515-8](#))
- Section 2 : Stockage souterrain de produits dangereux. ([Articles R515-9 à R515-23](#))
- Section 3 : Installations susceptibles de donner lieu à des servitudes d'utilité publique. ([Articles R515-24 à R515-31](#))
- Section 4 : Installations où s'effectuent des opérations soumises à agrément. ([Articles R515-32 à R515-36](#))
- Section 5 : Installations d'élimination de déchets. ([Articles R515-37 à R515-38](#))
- Section 6 : Installations soumises à un plan de prévention des risques technologiques.
- Sous-section 1 : Plan de prévention des risques technologiques. ([Articles R515-39 à R515-50](#))
- Sous-section 2 : Rapport d'évaluation. ([Article R515-51](#))
- Chapitre VI : Dispositions financières. ([Articles R516-1 à R516-6](#))
- Chapitre VII : Dispositions diverses.
- Section 1 : Procédure pour les installations relevant de la défense. ([Articles R517-1 à R517-8](#))
- Section 2 : Installations de produits explosifs. ([Article R517-9](#))
- Section 3 : Autres dispositions. ([Article R517-10](#))
- Titre II : Produits chimiques et biocides.
- Chapitre Ier : Contrôle des produits chimiques.
- Section 1 : Dispositions générales.
- Sous-section 1 : Dispositions communes aux substances et préparations. ([Article R521-1](#))
- Sous-section 2 : Sanctions pénales. ([Article R521-2](#))
- Section 2 : Mise sur le marché et emploi de certains produits et substances.
- Sous-section 1 : Produits phytopharmaceutiques. ([Article R521-3](#))
- Sous-section 2 : Substances et préparations dangereuses.
- Paragraphe 1 : Dispositions propres aux substances et préparations dangereuses pour la santé. ([Article R521-4](#))

- Paragraphe 2 : Composés organostanniques dans les peintures et les produits antisalissures. ([Articles R521-5 à R521-9](#))
- Paragraphe 3 : Produits antisalissures contenant d'autres composés. ([Article R521-10](#))
- Paragraphe 4 : Chlordane, heptachlore, hexachlorocyclohexane, aldrine, dieldrine et endrine. ([Articles R521-11 à R521-12](#))
- Paragraphe 5 : Autres produits contenant des composés du mercure, des composés d'arsenic ou des composés organostanniques. ([Articles R521-13 à R521-17](#))
- Paragraphe 6 : Di-u-oxo-di-n-butylstanniohydroxyborane (DBB). ([Article R521-18](#))
- Paragraphe 7 : Paraffines chlorées à chaîne courte. ([Article R521-19](#))
- Paragraphe 8 : Colorant azoïque dit " colorant bleu ". ([Article R521-20](#))
- Paragraphe 9 : Pentabromodiphényléther (pentaBDE) et octabromodiphényléther (octaBDE). ([Article R521-21](#))
- Paragraphe 10 : Nonylphénol $C_6H_4(OH)C_9H_{19}$ et éthoxylate de nonylphénol $(C_9H_{40})_n C_{15}H_{24}O$. ([Articles R521-22 à R521-24](#))
- Paragraphe 11 : Ciment contenant du chrome hexavalent (chrome VI). ([Articles R521-25 à R521-27](#))
- Paragraphe 12 : Pentachlorophénol et ses composés. ([Articles R521-28 à R521-36](#))
- Paragraphe 13 : Toluène. ([Article R521-37](#))
- Paragraphe 14 : Trichlorobenzène. ([Article R521-38](#))
- Paragraphe 15 : Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les huiles de dilution et les pneumatiques. ([Articles R521-39 à R521-42](#))
- Paragraphe 16 : Sulfonates de perfluorooctane (SPFO). ([Articles R521-42-1 à R521-42-6](#))
- Sous-section 3 : Substances dites " PCB ". ([Article D521-43](#))
- Sous-section 4 : Cadmium et ses composés. ([Articles R521-44 à R521-53](#))
- Sous-section 5 : Fluides frigorigènes. ([Article R521-54](#))
- Chapitre II : Contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides et autorisation de mise sur le marché des produits biocides. ([Article R522-1](#))
- Section 1 : Contrôle des substances actives. ([Articles R522-2 à R522-13](#))

- Section 2 : Contrôle de la mise sur le marché des produits biocides. ([Articles R522-14 à R522-30](#))
- Section 3 : Déclaration des produits biocides et dispositions diverses.
- Sous-Section 1 : Déclaration des produits biocides. ([Articles R522-30-1 à R522-30-5](#))
- Sous-section 2 : Dispositions diverses. ([Articles R522-31 à R522-46](#))
- Chapitre III : Dispositions communes aux produits chimiques et biocides.
- Section 1 : Autorités compétentes pour la mise en oeuvre des règlements communautaires.
- Sous-section 1 : Evaluation et contrôle des risques présentés par les substances existantes. ([Article R523-1](#))
- Sous-section 2 : Exportations et importations de certains produits chimiques dangereux. ([Article R523-2](#))
- Sous-section 3 : Substances qui appauvrissent la couche d'ozone. ([Article R523-3](#))
- Section 2 : Commission des produits chimiques et biocides. ([Articles R523-4 à R523-7](#))
- Section 3 : Groupe interministériel des produits chimiques. ([Articles D523-8 à D523-11](#))
- Titre III : Organismes génétiquement modifiés.
- Chapitre Ier : Dispositions générales.
- Section 1 : Définitions des techniques. ([Articles D531-1 à D531-6](#))
- Section 2 : Commission de génie génétique. ([Articles D531-7 à D531-14](#))
- Chapitre II : Utilisation confinée des organismes génétiquement modifiés.
- Section 1 : Dispositions relatives aux utilisations confinées d'organismes génétiquement modifiés à des fins de recherche, de développement ou d'enseignement. ([Articles R532-1 à R532-17](#))
- Section 2 : Dispositions relatives à l'utilisation confinée des organismes génétiquement modifiés à des fins industrielles. ([Article R532-18](#))
- Section 3 : Dispositions particulières relatives à la défense nationale. ([Articles R532-19 à R532-24](#))
- Chapitre III : Dissémination volontaire et mise sur le marché d'organismes génétiquement modifiés.

- Section 1 : Dissémination volontaire à toute autre fin que la mise sur le marché.
- Sous-section 1 : Dispositions communes.
- Paragraphe 1 : Procédure d'autorisation. ([Articles R533-1 à R533-17](#))
- Sous-section 2 : Dispositions particulières à certains produits. ([Article R533-18](#))
- Paragraphe 1 : Dispositions relatives aux plantes, semences, plants et animaux. ([Articles R533-19 à R533-20](#))
- Paragraphe 2 : Dispositions relatives aux recherches biomédicales. ([Article R533-21](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions relatives aux médicaments vétérinaires. ([Article R533-22](#))
- Paragraphe 4 : Dispositions relatives aux denrées alimentaires et produits destinés à l'alimentation des animaux et aux matériaux et objets au contact de ces denrées. ([Article R533-23](#))
- Paragraphe 5 : Dispositions relatives aux matières fertilisantes et produits phytopharmaceutiques. ([Article R533-24](#))
- Section 2 : Mise sur le marché.
- Sous-section 1 : Dispositions communes.
- Paragraphe 1 : Procédure d'autorisation. ([Articles R533-25 à R533-38](#))
- Paragraphe 2 : Surveillance. ([Articles R533-39 à R533-42](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions diverses. ([Articles R533-43 à R533-45](#))
- Sous-section 2 : Dispositions particulières à la mise sur le marché de certains produits. ([Article R533-46](#))
- Paragraphe 1 : Dispositions relatives aux semences, plants et animaux. ([Articles R533-47 à R533-48](#))
- Paragraphe 2 : Dispositions relatives aux médicaments à usage humain et vétérinaire. ([Article R533-49](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions relatives aux denrées alimentaires et produits destinés à l'alimentation des animaux et aux matériaux et objets au contact de ces denrées. ([Article R533-50](#))
- Paragraphe 4 : Dispositions relatives aux matières fertilisantes et produits phytopharmaceutiques. ([Article R533-51](#))
- Chapitre IV : Surveillance biologique du territoire.

- Chapitre V : Contrôle et sanctions administratifs.
- Chapitre VI : Dispositions pénales.
- Section 1 : Constatation des infractions.
- Sous-section 1 : Utilisation confinée d'organismes génétiquement modifiés
- Paragraphe 1 : Utilisation confinée d'organismes génétiquement modifiés à des fins de recherche, de développement ou d'enseignement. ([Articles R536-1 à R536-4](#))
- Paragraphe 2 : Utilisation confinée d'organismes génétiquement modifiés à des fins de production industrielle. ([Article R536-5](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions particulières à la défense nationale. ([Article R536-6](#))
- Sous-section 2 : Dissémination volontaire à toute autre fin que la mise sur le marché. ([Articles R536-7 à R536-10](#))
- Section 2 : Sanctions.
- Sous-section 1 : Utilisation confinée d'organismes génétiquement modifiés à des fins de recherche, de développement ou d'enseignement. ([Article R536-11](#))
- Sous-section 2 : Utilisation confinée d'organismes génétiquement modifiés à des fins de production industrielle. ([Article R536-12](#))
- Chapitre VII : Dispositions diverses.
- Titre IV : Déchets.
- Chapitre Ier : Dispositions générales relatives à l'élimination des déchets.
- Section 1 : Dispositions générales.
- Sous-section 1 : Conseil national des déchets. ([Articles D541-1 à D541-6](#))
- Sous-section 2 : Classification des déchets. ([Articles R541-7 à R541-11](#))
- Sous-section 3 : Dispositions particulières aux groupements d'intérêt public. ([Article R541-12](#))
- Section 2 : Elimination des déchets.
- Sous-section 1 : Déchets ménagers et assimilés
- Paragraphe 1 : Plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés. ([Articles R541-13 à R541-27](#))
- Paragraphe 2 : Collecte des déchets. ([Article R541-28](#))

- Sous-section 2 : Déchets dangereux. ([Articles R541-29 à R541-41](#))
- Section 3 : Circuits de traitement des déchets. ([Articles R541-42 à R541-48](#))
- Section 4 : Transport, négoce et courtage.
- Sous-section 1 : Transport par route, opérations de négoce et de courtage. ([Article R541-49](#))
- Paragraphe 1 : Du transport par route des déchets. ([Articles R541-50 à R541-54](#))
- Paragraphe 2 : Du négoce et du courtage des déchets. ([Articles R541-55 à R541-58](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions diverses. ([Articles R541-59 à R541-61](#))
- Sous-section 2 : Dispositions particulières aux mouvements transfrontaliers de déchets. ([Articles R541-62 à R541-64](#))
- Section 5 : Stockage de déchets inertes. ([Articles R541-65 à R541-75](#))
- Section 6 : Dispositions pénales.
- Sous-section 1 : Abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets. ([Article R541-76](#))
- Sous-section 2 : Abandon d'épaves de véhicules ou d'ordures, déchets, matériaux et autres objets transportés dans un véhicule. ([Article R541-77](#))
- Sous-section 3 : Contrôle des circuits de traitement des déchets. ([Article R541-78](#))
- Sous-section 4 : Transport, opérations de courtage et de négoce. ([Article R541-79](#))
- Sous-section 5 : Stockage de déchets inertes. ([Articles R541-80 à R541-82](#))
- Chapitre II : Dispositions particulières à la gestion durable des matières et des déchets radioactifs.
- Section 1 : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Article R542-1](#))
- Sous-section 2 : Organisation administrative. ([Articles R542-2 à R542-14](#))
- Sous-section 3 : Dispositions financières et comptables. ([Articles R542-15 à R542-17](#))
- Section 2 : Concertation préalable à la réalisation d'un laboratoire souterrain. ([Articles D542-18 à D542-19](#))
- Section 3 : Autorisation d'installation et d'exploitation d'un laboratoire souterrain. ([Articles R542-20 à R542-24](#))

- Section 4 : Comité local d'information et de suivi. ([Articles R542-25 à R542-30](#))
- Section 5 : Groupement d'intérêt public. ([Articles D542-31 à D542-33](#))
- Section 6 : Importation, exportation, transit et échanges de déchets radioactifs entre Etats membres de la Communauté européenne avec emprunt du territoire national.
- Sous-section 1 : Dispositions communes. ([Articles R542-34 à R542-39](#))
- Sous-section 2 : Importation en provenance d'un Etat membre de la Communauté européenne. ([Articles R542-40 à R542-43](#))
- Sous-section 3 : Exportation à destination d'un autre Etat de la Communauté européenne. ([Articles R542-44 à R542-48](#))
- Sous-section 4 : Importation en provenance d'un Etat n'appartenant pas à la Communauté européenne. ([Articles R542-49 à R542-54](#))
- Sous-section 5 : Exportation à destination d'un Etat n'appartenant pas à la Communauté européenne. ([Articles R542-55 à R542-60](#))
- Sous-section 6 : Emprunt du territoire national à l'occasion d'échanges entre Etats membres de la Communauté européenne et transit. ([Articles R542-61 à R542-63](#))
- Sous-section 7 : Régimes particuliers. ([Articles R542-64 à R542-65](#))
- Sous-section 8 : Dispositions diverses. ([Article R542-66](#))
- Section 7 : Obligations déclaratives relatives aux matières et déchets radioactifs ([Articles R542-67 à R542-72](#))
- Chapitre III : Dispositions propres à certaines catégories de produits et de déchets (R).
- Section 1 : Déchets d'activités de soins et assimilés. ([Article R543-1](#))
- Section 2 : Déchets d'exploitation et résidus des cargaisons des navires. ([Article R543-2](#))
- Section 3 : Huiles usagées. ([Articles R543-3 à R543-16](#))
- Section 4 : Substances dites " PCB ". ([Articles R543-17 à R543-19](#))
- Sous-section 1 : Interdiction d'utilisation des PCB. ([Articles R543-20 à R543-25](#))
- Sous-section 2 : Mise à jour de l'inventaire et plan national de décontamination et d'élimination des appareils contenant des PCB. ([Articles R543-26 à R543-31](#))
- Sous-section 3 : Décontamination et traitement des PCB
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Articles R543-32 à R543-33](#))

- Paragraphe 2 : Conditions de délivrance des agréments. ([Articles R543-34 à R543-36](#))
- Paragraphe 3 : Droits et obligations du titulaire de l'agrément. ([Articles R543-37 à R543-38](#))
- Sous-section 4 : Dispositions diverses. ([Articles R543-39 à R543-40](#))
- Sous-section 5 : Dispositions pénales. ([Article R543-41](#))
- Section 5 : Emballages.
- Sous-section 1 : Prise en compte des exigences liées à l'environnement dans la conception et la fabrication des emballages. ([Articles R543-42 à R543-52](#))
- Sous-section 2 : Déchets d'emballages dont les détenteurs finaux sont les ménages. ([Articles R543-53 à R543-65](#))
- Sous-section 3 : Déchets d'emballages dont les détenteurs finaux ne sont pas les ménages. ([Articles R543-66 à R543-72](#))
- Sous-section 4 : Dispositions pénales. ([Articles R543-73 à R543-74](#))
- Section 6 : Fluides frigorigènes utilisés dans les équipements frigorifiques et climatiques. ([Article R543-75](#))
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R543-76 à R543-77](#))
- Sous-section 2 : Prévention des fuites de fluides frigorigènes. ([Articles R543-78 à R543-83](#))
- Sous-section 3 : Cession, acquisition et récupération des fluides frigorigènes et de leurs emballages. ([Articles R543-84 à R543-98](#))
- Sous-section 4 : Dispositions relatives aux opérateurs. ([Articles R543-99 à R543-107](#))
- Sous-section 5 : Dispositions relatives aux organismes agréés. ([Articles R543-108 à R543-116](#))
- Sous-section 5 : Dispositions diverses. ([Articles R543-117 à R543-121](#))
- Sous-section 6 : Dispositions pénales. ([Articles R543-122 à R543-123](#))
- Section 7 : Piles et accumulateurs.
- Sous-section 1 : Conditions de mise sur le marché des piles et accumulateurs. ([Articles R543-124 à R543-126](#))
- Sous-section 2 : Elimination des piles et accumulateurs usagés.
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Articles R543-127 à R543-128](#))

- Paragraphe 2 : Elimination des piles et accumulateurs usagés détenus par les ménages. ([Articles R543-129 à R543-130](#))
- Paragraphe 3 : Elimination des piles ou accumulateurs usagés par des détenteurs autres que les ménages. ([Article R543-131](#))
- Paragraphe 4 : Les filières d'élimination. ([Articles R543-132 à R543-135](#))
- Sous-section 3 : Dispositions pénales. ([Article R543-136](#))
- Section 8 : Pneumatiques usagés. ([Articles R543-137 à R543-138](#))
- Sous-section 1 : Elimination des pneumatiques usagés. ([Articles R543-139 à R543-151](#))
- Sous-section 2 : Dispositions pénales. ([Article R543-152](#))
- Section 9 : Véhicules. ([Articles R543-153 à R543-155](#))
- Sous-section 1 : Dispositions relatives à l'élimination des véhicules hors d'usage. ([Articles R543-156 à R543-165](#))
- Sous-section 2 : Dispositions relatives à la communication d'informations. ([Articles R543-166 à R543-170](#))
- Sous-section 3 : Dispositions pénales. ([Article R543-171](#))
- Section 10 : Equipements électriques et électroniques.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R543-172 à R543-174](#))
- Sous-section 2 : Dispositions relatives à la composition des équipements électriques et électroniques. ([Articles R543-175 à R543-178](#))
- Sous-section 3 : Dispositions relatives à la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers. ([Articles R543-179 à R543-187](#))
- Sous-section 4 : Dispositions relatives à l'enlèvement et au traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Paragraphe 1 : Enlèvement et traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers. ([Articles R543-188 à R543-194](#))
- Paragraphe 2 : Enlèvement et traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques professionnels. ([Articles R543-195 à R543-199](#))
- Paragraphe 3 : Modalités de traitement des déchets d'équipement électriques et électroniques. ([Articles R543-200 à R543-201](#))

- Sous-section 5 : Dispositions relatives au suivi et au contrôle. ([Articles R543-202 à R543-204](#))
- Sous-section 6 : Dispositions pénales. ([Articles R543-205 à R543-206](#))
- Section 11 : Déchets d'imprimés.
- Sous-section 1 : Contribution à la collecte, à la valorisation et à l'élimination des déchets d'imprimés. ([Articles D543-207 à D543-211](#))
- Sous-section 2 : Barème et modalités de calcul de la contribution. ([Articles D543-212 à D543-213](#))
- Section 12 : Déchets de produits textiles d'habillement, de chaussures ou de linge de maison destinés aux ménages.
- Sous-section 1 : Dispositions relatives à l'agrément des organismes visés à l'article L. 541-10-3. ([Articles R543-214 à R543-216](#))
- Sous-section 2 : Dispositions relatives à l'approbation des systèmes individuels visés à l'article L. 541-10-3. ([Article R543-217](#))
- Sous-section 3 : Dispositions communes aux agréments et aux approbations. ([Articles R543-218 à R543-224](#))
- Titre V : Dispositions particulières à certains ouvrages ou certaines installations.
- Chapitre Ier : Etude de dangers.
- Section 1 : Ouvrages d'infrastructures de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.
- Sous-section 1 : Dispositions relatives à tous les ouvrages. ([Articles R551-1 à R551-6](#))
- Sous-section 2 : Dispositions relatives à chaque catégorie d'ouvrages. ([Articles R551-7 à R551-13](#))
- Section 2 : Autres dispositions. ([Article R551-14](#))
- Chapitre II : Garanties financières.
- Chapitre III : Eoliennes.
- Titre VI : Prévention des risques naturels.
- Chapitre Ier : Mesures de sauvegarde des populations menacées par certains risques naturels majeurs.
- Section 1 : Procédure d'expropriation des biens exposés à un risque naturel majeur. ([Articles R561-1 à R561-5](#))

- Section 2 : Fonds de prévention des risques naturels majeurs.
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R561-6 à R561-14](#))
- Sous-section 2 : Dispositions relatives à la contribution du fonds de prévention des risques naturels majeurs au financement de certaines mesures de prévention. ([Articles R561-15 à R561-17](#))
- Chapitre II : Plans de prévention des risques naturels prévisibles.
- Section 1 : Elaboration des plans de prévention des risques naturels prévisibles. ([Articles R562-1 à R562-10](#))
- Section 2 : Dispositions pénales. ([Article R562-11](#))
- Section 3 : Dispositions diverses. ([Article R562-12](#))
- Chapitre III : Autres mesures de prévention.
- Section 1 : Prévention du risque sismique. ([Articles R563-1 à R563-8](#))
- Section 2 : Prévention du risque volcanique. ([Article D563-9](#))
- Section 3 : Prévention du risque d'effondrement de cavités souterraines ou de marnières. ([Article R563-10](#))
- Section 4 : Prévention du risque d'inondation. ([Articles R563-11 à R563-15](#))
- Section 5 : Communication de données intéressant la sécurité des personnes et des biens. ([Articles R563-16 à R563-20](#))
- Chapitre IV : Prévision des crues. ([Articles R564-1 à R564-12](#))
- Chapitre V : Schémas de prévention des risques naturels majeurs et organismes consultatifs.
- Section 1 : Schémas de prévention des risques naturels majeurs. ([Articles R565-1 à R565-4](#))
- Section 2 : Commission départementale des risques naturels majeurs. ([Articles R565-5 à R565-7](#))
- Section 3 : Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs. ([Articles D565-8 à D565-12](#))
- Titre VII : Prévention des nuisances sonores.
- Chapitre Ier : Lutte contre le bruit.
- Section 1 : Emissions sonores des objets.

- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R571-1 à R571-4](#))
- Sous-section 2 : Procédures applicables. ([Articles R571-5 à R571-14](#))
- Sous-section 3 : Contrôles. ([Articles R571-15 à R571-17](#))
- Sous-section 4 : Agrément des organismes chargés des vérifications de conformité. ([Articles R571-18 à R571-23](#))
- Sous-section 5 : Dispositions diverses. ([Article R571-24](#))
- Section 2 : Activités bruyantes.
- Sous-section 1 : Etablissements ou locaux recevant du public et diffusant à titre habituel de la musique amplifiée. ([Articles R571-25 à R571-30](#))
- Sous-section 2 : Bruits de voisinages. ([Article R571-31](#))
- Section 3 : Aménagements et infrastructures de transports terrestres.
- Sous-section 1 : Classement des infrastructures de transports terrestres. ([Articles R571-32 à R571-43](#))
- Sous-section 2 : Limitation du bruit des aménagements et infrastructures de transport terrestre. ([Articles R571-44 à R571-52](#))
- Sous-section 3 : Subventions accordées par l'Etat pour l'isolation acoustique des locaux situés en bordure des infrastructures de transports terrestres. ([Articles D571-53 à D571-57](#))
- Section 4 : Bruit des transports aériens.
- Sous-section 1 : Plan d'exposition au bruit. ([Articles R571-58 à R571-65](#))
- Sous-section 2 : Environnement des aéroports. ([Articles R571-66 à R571-69](#))
- Sous-section 3 : Commission consultative de l'environnement. ([Articles R571-70 à R571-80](#))
- Sous-section 4 : Aide aux riverains en vue de l'atténuation des nuisances sonores
- Paragraphe 1 : Commission consultative d'aide aux riverains. ([Articles R571-81 à R571-84](#))
- Paragraphe 2 : Contribution des exploitants des aéroports. ([Articles R571-85 à R571-90](#))
- Section 5 : Contrôles et sanctions administratifs.
- Section 6 : Dispositions pénales.

- Sous-section 1 : Constatation des infractions. ([Articles R571-91 à R571-93](#))
- Sous-section 2 : Sanctions
- Paragraphe 1 : Emissions sonores des objets. ([Articles R571-94 à R571-95](#))
- Paragraphe 2 : Etablissements ou locaux recevant du public et diffusant à titre habituel de la musique amplifiée. ([Article R571-96](#))
- Paragraphe 3 : Bruits de voisinage. ([Article R571-97](#))
- Section 7 : Conseil national du bruit. ([Articles D571-98 à D571-104](#))
- Chapitre II : Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement. ([Articles R572-1 à R572-11](#))
- Titre VIII : Protection du cadre de vie.
- Chapitre Ier : Publicité, enseignes et préenseignes.
- Section 1 : Dispositions générales
- Sous-section 1 : Définitions. ([Article R581-1](#))
- Sous-section 2 : Affichage d'opinion. ([Articles R581-2 à R581-4](#))
- Section 2 : Publicité
- Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles R581-5 à R581-7](#))
- Sous-section 2 : Publicité à l'intérieur des agglomérations
- Paragraphe 1 : Dispositions applicables à la publicité non lumineuse. ([Articles R581-8 à R581-13](#))
- Paragraphe 2 : Dispositions applicables à la publicité lumineuse. ([Articles R581-14 à R581-20](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions relatives aux dispositifs publicitaires scellés au sol ou installés directement sur le sol. ([Articles R581-21 à R581-25](#))
- Paragraphe 4 : Conditions d'utilisation du mobilier urbain comme support publicitaire. ([Articles R581-26 à R581-31](#))
- Paragraphe 5 : Instruction des demandes d'autorisation. ([Articles R581-32 à R581-35](#))
- Sous-section 3 : Procédure d'institution de zones de publicité autorisée, de publicité restreinte ou de publicité élargie. ([Articles R581-36 à R581-48](#))

- Sous-section 4 : Dispositions particulières applicables à certains modes d'exercice de la publicité
- Paragraphe 1 : Véhicules terrestres. ([Article R581-49](#))
- Paragraphe 2 : Publicité sur les eaux intérieures. ([Articles R581-50 à R581-53](#))
- Paragraphe 3 : Dispositions diverses. ([Article R581-54](#))
- Section 3 : Enseignes et préenseignes
- Sous-section 1 : Dispositions générales relatives aux enseignes. ([Articles R581-55 à R581-61](#))
- Sous-section 2 : Dispositions particulières relatives aux enseignes soumises à autorisation. ([Articles R581-62 à R581-70](#))
- Sous-section 3 : Dispositions relatives aux préenseignes. ([Articles R581-71 à R581-73](#))
- Sous-section 4 : Dispositions particulières relatives aux enseignes ou préenseignes temporaires. ([Articles R581-74 à R581-79](#))
- Section 4 : Dispositions communes. ([Article R581-80](#))
- Section 5 : Contrats de louage d'emplacement. ([Article R581-81](#))
- Section 6 : Sanctions
- Sous-section 1 : Procédure administrative. ([Articles R581-82 à R581-84](#))
- Sous-section 2 : Sanctions pénales. ([Articles R581-85 à R581-88](#))
- Chapitre II : Prévention des nuisances visuelles.
- Livre VI : Dispositions applicables en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna, dans les Terres Australes et Antarctiques françaises et à Mayotte.
- Titre Ier : Dispositions applicables en Nouvelle-Calédonie.
- Chapitre Ier : Agrément et action en justice des associations de protection de l'environnement. ([Articles R611-1 à R611-10](#))
- Chapitre II : Eaux marines et voies ouvertes à la navigation maritime. ([Articles R612-1 à R612-2](#))
- Chapitre III : Protection de l'environnement en Antarctique. ([Article R613-1](#))
- Chapitre IV : Autres dispositions. ([Article D614-1](#))

- Titre II : Dispositions applicables en Polynésie française.
- Chapitre Ier : Agrément et action en justice des associations de protection de l'environnement. ([Articles R621-1 à R621-10](#))
- Chapitre II : Eaux marines et voies ouvertes à la navigation maritime. ([Articles R622-1 à R622-2](#))
- Chapitre III : Protection de l'environnement en Antarctique. ([Article R623-1](#))
- Chapitre IV : Autres dispositions. ([Article D624-1](#))
- Titre III : Dispositions applicables à Wallis-et-Futuna.
- Chapitre Ier : Agrément et action en justice des associations de protection de l'environnement. ([Articles R631-1 à R631-10](#))
- Chapitre II : Eaux marines et voies ouvertes à la navigation maritime. ([Articles R632-1 à R632-2](#))
- Chapitre III : Eau destinée à la consommation humaine, eaux usées et déchets, lutte contre les bruits de voisinage et la pollution atmosphérique.
- Chapitre IV : Protection de l'environnement en Antarctique. ([Article R634-1](#))
- Chapitre V : Autres dispositions. ([Article D635-1](#))
- Titre IV : Dispositions applicables dans les Terres Australes et Antarctiques françaises.
- Chapitre Ier : Dispositions générales. ([Articles R641-1 à D641-3](#))
- Chapitre II : Milieux physiques
- Section 1 : Eau et milieux aquatiques. ([Articles R642-1 à R642-2](#))
- Section 2 : Air et atmosphère. ([Article D642-3](#))
- Chapitre III : Espaces naturels. ([Articles R643-1 à R643-3](#))
- Chapitre IV : Faune et flore. ([Articles R644-1 à R644-10](#))
- Chapitre V : Protection de l'environnement en Antarctique. ([Article R645-1](#))
- Titre V : Dispositions applicables à Mayotte. ([Article R650-1](#))
- Chapitre Ier : Dispositions communes. ([Article R651-1](#))
- Section 1 : Information et participation des citoyens. ([Articles R651-2 à R651-5](#))

- Section 2 : Institutions. ([Articles R651-6 à R651-7](#))
- Section 3 : Associations de protection de l'environnement. ([Articles R651-8 à R651-10](#))
- Chapitre II : Milieux physiques. ([Article R652-1](#))
- Section 1 : Eau et milieux aquatiques. ([Articles R652-2 à R652-18](#))
- Section 2 : Air et atmosphère. ([Articles R652-19 à R652-21](#))
- Chapitre III : Espaces naturels. ([Articles R653-1 à R653-7](#))
- Chapitre IV : Faune et flore. ([Article R654-1](#))
- Section 1 : Protection de la faune et de la flore. ([Articles R654-2 à R654-9](#))
- Section 2 : Chasse. ([Articles R654-10 à R654-13](#))
- Section 3 : Pêche en eau douce et gestion des ressources piscicoles. ([Articles R654-14 à R654-16](#))
- Chapitre V : Prévention des pollutions, des risques et des nuisances ([Article R655-1](#))
- Section 1 : Installations classées pour la protection de l'environnement. ([Articles R655-2 à R655-5](#))
- Section 2 : Produits chimiques et biocides. ([Article R655-6](#))
- Section 3 : Organismes génétiquement modifiés. ([Article R655-7](#))
- Section 4 : Déchets. ([Articles R655-8 à R655-19](#))
- Section 5 : Prévention des risques naturels. ([Article R655-20](#))
- Section 6 : Prévention des nuisances sonores. ([Articles R655-21 à R655-22](#))
- Chapitre VI : Protection de l'environnement en Antarctique. ([Article R656-1](#))
- Livre VII : Protection de l'environnement en Antarctique.
- Titre unique : Mise en oeuvre du protocole du Traité de l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement, signé à Madrid le 4 octobre 1991.
- Chapitre Ier : Dispositions communes.
- Chapitre II : Déclaration et autorisation.
- Section 1 : Autorités compétentes ([Articles R712-1 à R712-2](#))

- Section 2 : Activités soumises à déclaration. ([Articles R712-3 à R712-8](#))
- Section 3 : Activités soumises à autorisation. ([Articles R712-9 à R712-14](#))
- Section 4 : Cas d'urgence. ([Article R712-15](#))
- Chapitre III : Contrôles et sanctions.
- Chapitre IV : Zones spécialement protégées et zones gérées spéciales de l'Antarctique. ([Articles R714-1 à R714-2](#))
- ANNEXES ([Articles Annexe I art. R123-1 à Annexe I à l'article D523-8](#))
- Annexe de l'article R214-85
- Modèle de règlement d'eau pour les entreprises autorisées à utiliser l'énergie hydraulique. ([Article Annexe de l'article R214-85](#))
- Bassin de la Canche
- Bassin de l'Adour
- Cours d'eau côtiers de la Bretagne
- Bassin de l'Authie
- Cours d'eau normands
- NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES ([Articles Annexe \(1\) à l'article R511-9 à Annexe \(2\) à l'article R511-9](#))
- PRINCIPES DE L'OCDE DE BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE (BPL) ([Article Annexe II à l'article D523-8](#))
- ANNEXE I RELATIVE AUX PROPRIÉTÉS QUI RENDENT LES DÉCHETS DANGEREUX ([Article Annexe I à l'article R541-8](#))
- LISTE DE DÉCHETS ([Article Annexe II de l'article R541-8](#))
- SYMBOLE POUR LE MARQUAGE DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES ([Article Annexe à l'article R543-177](#))
- RÉPARTITION DES DÉPARTEMENTS, DES ARRONDISSEMENTS ET DES CANTONS ENTRE LES CINQ ZONES DE SISMICITÉ ([Article Annexe de l'article R563-4](#))
- LISTE DES AGGLOMÉRATIONS ([Article Annexe I à l'article R572-3](#))

- LISTE DES COMMUNES INCLUSES DANS LES AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 100 000 HABITANTS ([Article Annexe II de l'article R572-3](#))

[Afficher le bandeau de navigation](#)

[Imprimer](#)

[À propos du site](#) | [Plan du site](#) | [Nous écrire](#) | [Établir un lien](#) | [Mise à jour des textes](#)